



Concours de la meilleure photo

Midi Libre lance le concours des plus belles photographies amateurs prises lors des différentes manifestations de soutien aux Verts.

Lire en page 18

AUX FINS DE RÉGLEMENTER LA FILIÈRE OVINE

L'UGCAA APPELLE À LA CRÉATION D'UN SECRETARIAT D'ETAT

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 824 Mercredi 25 novembre 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

Midi Libre informe ses lecteurs que le tirage au sort de la tombola spécial équipe nationale, qui s'est déroulée du 25 août au 27 octobre 2009, aura lieu le 1er décembre sous le contrôle de maître Bounakab, huissier de justice. Les résultats seront publiés dans l'édition du 2 décembre.

IL VIENT D'EFFECTUER UNE VISITE DE DEUX JOURS EN ALGÉRIE

LE MEDEF ADHERE AUX NOUVELLES REGLES D'INVESTISSEMENT

Lire en page 5



Ph / Amine Ch. Midi Libre



Ph / D. R.

REVENUS DES CAPITAUX ÉGYPTIENS D'ALGÉRIE

5 MILLIARDS DE DOLLARS/AN RAPATRIÉS AU CAIRE

Lire en page 3

AUX FINS DE RÉGLEMENTER LA FILIÈRE OVINE

L'UGCAA appelle à la création d'un secrétariat d'Etat

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) plaide pour la création d'un «secrétariat d'Etat», à défaut d'un ministère, dont la mission consisterait à mettre de l'ordre dans la filière ovine et encourager des programmes d'investissement dans la filière.

PAR YOUNES DJAMA

Cette dernière, selon l'organisation, devrait être traitée «à part entière». «Toutefois, l'aboutissement de cette entreprise dépend, en grande partie, des concertations que doivent lancer les différents acteurs que sont le ministère de l'Agriculture, les éleveurs, et les chambres d'agriculture», a conditionné Hadj Tahar Boulouar, porte-parole de l'UGCAA, dans une déclaration au *Midi Libre*. Il rappelle que son organisation n'est pas habilitée à faire de pareilles



propositions puisqu'elle s'occupe uniquement du volet commercial. A quelques encablures de la fête de l'Aïd El-Adha, les prix du mouton donnent le tournis aux citoyens. Sitôt la fièvre «verte» passée, surtout que l'équipe nationale qui a décroché son billet qualificatif pour la coupe du monde a focalisé toutes les attentions, déchainé les passions et relégué les préoccupations de tous les jours pour après le

match, voici venus les moments de la désillusion. Une réalité amère nous interpelle tous autant que nous sommes. Après le match de football, nous voilà enivrés par les prix des moutons pratiqués sur le marché. Les prix sont élevés ce qui n'est pas une nouveauté en soi. Chaque année, les Algériens ont droit à des scénarios identiques : des moutons hors de prix et des citoyens impuissants ne sachant à

quel...maquignon ni autorité se vouer. Chaque année, les mêmes raisons sont ressassées. Estampillé boussâadi, djelfi, tiareti ou encore sétifien, le mouton coûte aussi cher que l'année dernière et même l'année d'avant, etc., un constat qu'on est malheureusement amené à vérifier sur les innombrables points de vente «sauvages» ou ceux dits légaux à travers tout le pays. Les prix varient selon les régions et les...humeurs entre 30, 35 voire 50.000 DA la tête. De quoi dissuader plus d'un. Ces jours-ci, on a même eu à voir des moutons vendus à pas moins de 60.000 DA ! C'est à peine croyable, mais c'est une réalité qui ne semble pas incommoder certaines gens qui osent même se permettre des «folies» pareilles. Beaucoup de professionnels pointent du doigt, en premier lieu, la «désorganisation» de la filière ovine. Parmi les autres entraves, il y a lieu de citer, en second lieu, la spéculation et, troisièmement, l'absence de coordination entre les ministères en charge de la filière en l'occurrence l'Agriculture et le Commerce. D'autre part, les professionnels mettent à l'index le phénomène de la contrebande qui bat son plein au

niveau des frontières Ouest et Est du pays. Des quantités incalculables de bêtes sont «expédiées» des deux côtés de nos frontières avec nos voisins marocains et tunisiens engendrant des pertes colossales à la filière. Sur ce point, Hadj Tahar Boulouar a interpellé les collectivités locales qu'il a d'ailleurs incitées à s'impliquer davantage dans le but d'arrêter la saignée qui frappe le cheptel et, partant, limiter le plus possible les retombées financières lourdes induites par ce phénomène. Tout en confirmant que les prix pratiqués sur le marché sont «élevés», Boulouar tempère néanmoins en indiquant que la moyenne varie entre 22.000 et 25.000 DA la tête de mouton. L'Algérie qui pourtant dispose d'un potentiel non négligeable en termes de «production», de l'ordre de 50 millions de têtes, n'en produit réellement qu'une quantité variant entre 18 et 20 millions. Une quantité jugée «insuffisante» et qui se trouve être l'une des raisons ayant engendré la hausse des prix. «Nous avons besoin d'au moins 30 millions de têtes pour que les prix se stabilisent», estime Boulouar.

Y. D.

FAROUK KSENTINI DANS UN RAPPORT QU'IL REMETTRA AU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA

«La situation des droits de l'Homme va mieux»

PAR MEROUA TOUAHRIA

Dans quelques semaines, le président de la Commission consultative nationale de promotion et de protection des droits de l'homme (CCNPPDH), Farouk Ksentini, devrait remettre au président de la République un rapport sur la situation des droits de l'Homme en Algérie. Premier constat : «Les droits de l'homme vont mieux mais il reste des verrous à faire sauter». Sur les ondes de la chaîne III, lors de son passage à l'émission «Invité de la rédaction», le président de la Commission consultative nationale de promotion et de protection des droits de l'homme (CCNPPDH), Farouk Ksentini est revenu sur les derniers changements opérés dans le processus de désignation des membres de cette institution. «Pour se conformer à la réglementation du Comité international de coordination des institutions nationales (CCI) un décret a été publié permettant une plus grande transparence dans la désignation des membres» a souligné le président du CCNPPDH. Ce dernier a, ainsi, expliqué qu'il a été introduit un surcroît

de transparence dans la sélection des membres de la Commission nationale qui sont nommés par le président de la République, mais dont les candidatures sont préalablement soumises à un mécanisme composé de hauts magistrats.

Une procédure qui permettra à cette institution de «récupérer» son accréditation auprès du CCI et d'être reclasser. S'agissant de la situation des droits de l'Homme en Algérie, Me Farouk Ksentini a estimé qu'elle va «mieux». «Comme à chaque fois, je dirais que les droits

de l'Homme en Algérie vont mieux que l'année dernière. Mais ils restent encore des obstacles à franchir, des verrous à faire sauter» a reconnu le président du CCNPPDH. Une institution créée en 2001 et qui, selon le décret présidentiel d'août 2009, a pour mission de mener toute action de sensibilisation, d'information et de communication sociale pour la promotion des droits de l'Homme, de promouvoir la recherche, l'éducation et l'enseignement des droits de l'Homme dans tous les cycles de for-

mation et dans les milieux socio-professionnels, d'examiner et de formuler des avis, le cas échéant, sur la législation nationale en vue de son amélioration dans le domaine des droits de l'Homme, de contribuer à l'élaboration des rapports que l'Etat doit présenter aux organes et comités des Nations unies et aux institutions régionales en application de ses obligations conventionnelles, de développer la coopération dans le domaine des droits de l'Homme avec les organes des Nations unies, les institutions régionales, les institutions nationales des autres pays ainsi qu'avec les organisations non gouvernementales, nationales et internationales, et enfin assurer des activités de médiation dans le cadre de son mandat pour améliorer les relations entre les administrations publiques et les citoyens.

Interrogé sur les rapports établis par des ONG étrangères sur la situation des droits de l'Homme en Algérie, Me Farouk Ksentini dira : «Nous respectons ces ONG mais elles sont elles mêmes manipulées car elles travaillent de l'extérieur».

M. T.

DRAPEAU ALGÉRIEN BRÛLÉ PAR DES AVOCATS ÉGYPTIENS

«C'est indigne de la profession»

«C'est avec mépris et indignation que nous répondons à ces agissements.» Telle a été la réponse de Me Farouk Ksentini à une question relative à un acte dangereux et regrettable perpétré par l'ordre des avocats égyptiens. Ils ont, lors d'une manifestation publique, brûlé l'emblème national se comportant comme de vulgaires voyous. «C'est indigne pour la profession» a noté Me Farouk Ksentini. Ce dernier, a relevé que leur volonté de déposer une plainte devant les instances internationales est «infondée». Il a invité ces avocats à réviser leurs cours et les procédures mises à leur disposition.

M. T.

POLITIQUES PUBLIQUES RELATIVES AUX DROITS DE L'ENFANT

LES EFFORTS DE L'ALGÉRIE SALUÉS

PAR MINA ADEL

Les politiques publiques relatives aux droits de l'enfant, étaient au centre d'un débat qui a réuni, hier, des organisations chargées des droits de l'enfant, des juges des mineurs et des experts en droit de l'Homme, à l'occasion du 20^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant. Cette conférence sous le thème «La Convention des droits de l'enfant dans les politiques publiques», organisée à l'initiative de la CNCPDH et de l'Unicef, a en effet été l'occasion de débat pour différents intervenants du domaine. Présent à la rencontre, le ministre de la Solidarité nationale,

de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger, Djamel Ould Abbès, a passé en revue les efforts consentis par l'Algérie dans le cadre de la promotion des droits de l'enfant. Il a rappelé que l'Algérie a ratifié cette convention en 1992, il cite à titre d'exemple le fait que sur les 453 centres de prise en charge des personnes vulnérables, 420 sont destinés aux enfants et sont gérés par l'Etat et le mouvement associatif (109 centres) Pour sa part le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPDH), Farouk Ksentini, s'est félicité de la réussite jugée «incontestable» des actions

entreprises par l'Algérie dans le domaine des droits de l'enfant. Pour M. Ksentini «le chemin restant à parcourir pour faire prospérer davantage les droits de l'enfant est encore long». il indique encore, tel que cité par l'APS qui a rapporté l'information que «l'intérêt supérieur de l'enfant nous le recommande et les exigences de demain nous l'imposent en raison de cette phase particulière de transition économique que vit le pays». M. Ksentini a également souligné, dans ce cadre, l'intérêt de promouvoir des «partenariats collectifs» en vue d'affronter les questions relatives à l'enfant, ajoutant que le programme tracé pour les années à venir est censé permettre de mieux cerner la part

des dépenses publiques. Le représentant résident de l'Unicef en Algérie, Manuel Fontaine, a axé son intervention sur la situation des enfants dans le monde, relevant que 148 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent d'insuffisance pondérale. Il estime que les enfants malades, analphabètes, orphelins ou pauvres doivent avoir la priorité dans les politiques publiques et les politiques sociales en particulier. Il a par ailleurs cité le changement climatique, auquel les enfants sont «particulièrement vulnérables» physiologiquement et l'évolution démographique. Chose qui «compromet les progrès», selon lui.

M. A.

SÉNATORIALES

Le FLN élit son candidat à Mila

M. Boulmaïz Kamel, le Mouhamed FLN de la wilaya de Mila et actuel maire de la commune de Yahia Beni Guecha a remporté haut la main les élections primaires devant désigner le candidat du parti aux sénatoriales du 29 décembre 2009 devant M. Madi Allaoua, le P/APC de la ville de Chelghoum Laïd.

Supervisées par M. Bouhadja Saïd, chargé de coordination du parti FLN, les élections se sont déroulées dans le calme et la transparence. L'heureux élu a obtenu 110 voix sur les 123 possibles contre 05 à son rival.

Zaoui Abderaouf

RAPATRIEMENT DES REVENUS DES CAPITAUX ÉGYPTIENS D'ALGÉRIE

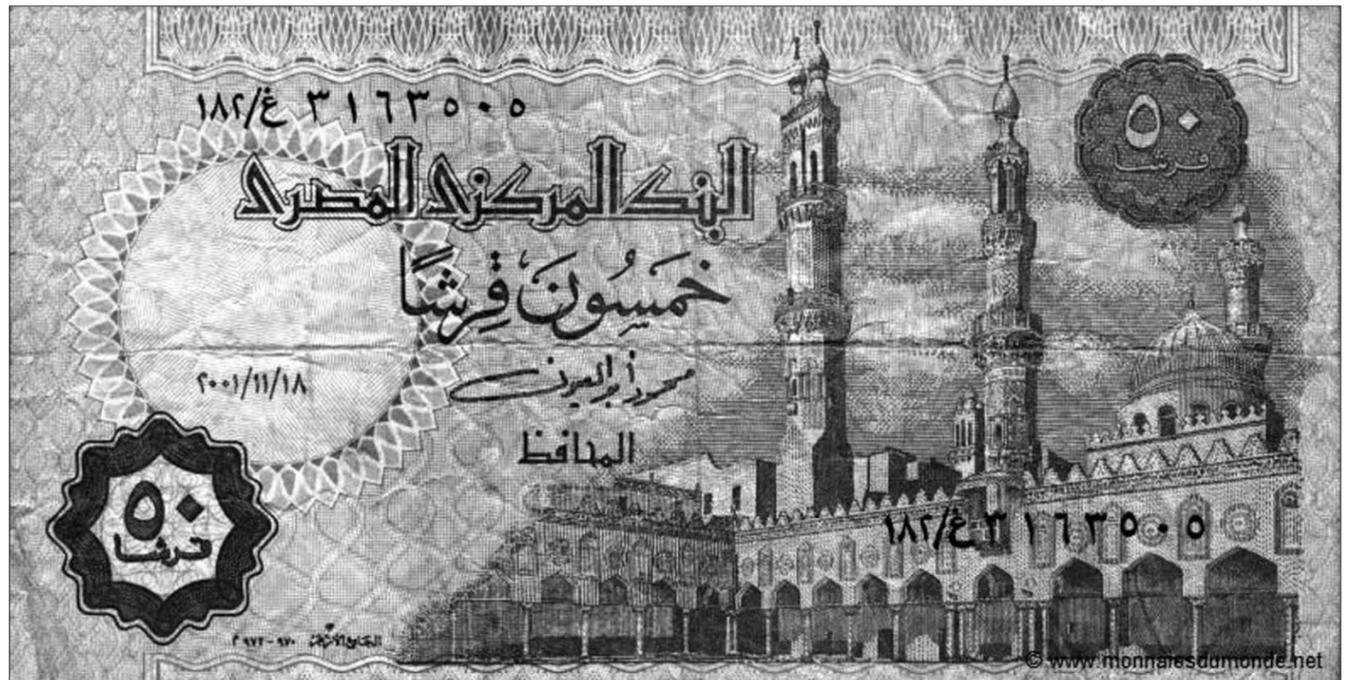
Une enveloppe de 5 milliards de dollars par an

La double confrontation
Algérie-Egypte, comptant pour la phase finale de la Coupe du Monde de football, qui a vu la victoire de l'équipe nationale, a fait couler beaucoup d'encre et de salive du côté égyptien.

PAR SADEK BELHOCINE

La rue égyptienne ne demande pas moins que la rupture des relations diplomatiques entre Alger et le Caire. La question que se pose les observateurs est de savoir si le président Moubarak osera franchir le Rubicon. «*Si par malheur cela arriverait, les Égyptiens perdraient 5 milliards de dollars/an de revenus qu'ils rapatrient d'Algérie*», souligne l'expert/économiste Abdelmalek Serrai, dans un entretien express qu'il nous a accordé hier. L'expert/économiste qui ne souhaite que l'on arrive à cette extrémité observe : «*Les investissements égyptiens en Algérie sont importants et intenses*», notant qu'ils ont évolués très vite. «*Il y a trois ans, ils étaient de 5 milliards de dollars US, ils sont actuellement à 7 milliards*», a-t-il affirmé, citant les secteurs du bâtiment et des travaux publics, la métallurgie, les services et la pétrochimie, comme étant les bénéficiaires de «*cette dynamique de construction*», où «*les besoins de l'Algérie sont grandes*» et où «*les Égyptiens excellent*».

Selon Abdelmalek Serrai, «*les*



Égyptiens sont les premiers investisseurs en Algérie», soulignant que «*les deux pays ont fait beaucoup d'efforts*» pour rendre cette coopération «*un modèle dans le contexte arabe*». Il lie le développement de cette coopération économique «*à des faits historiques très profonds*», consolidée et soudée par «*le sang de nos chouchada qui a coulé en terre d'Egypte*». La campagne médiatique, d'une rare violence, déclenchée par les professionnels du champ audio-visuel égyptien contre notre pays risque de se retourner contre «*les intérêts*» du pays des Pharaons, estime Abdelmalek Serrai qui attribue

l'intensité de cette campagne médiatique contre l'Algérie «*à la consommation interne*», pour «*placer*» le fils de Moubarak sur «*le trône*». Pour autant, ce fait qui le désole et qui va à l'encontre des importants intérêts égyptiens en Algérie, si la campagne médiatique ne s'arrête pas, «*menace*», dit-il «*de nombreux postes d'emploi d'Égyptiens en poste en Algérie*», pays où les expatriés égyptiens «*se sont adaptés très vite*» et sont «*proches des Algériens*», du fait «*des facteurs culturels communs*». En outre, relève-t-il, «*l'Egypte a des intérêts stratégiques à défendre*», soutenant que

«*l'Algérie va remettre sur le tapis la question du siège de la Ligue arabe et de la Confédération africaine de football, (CAF)*», qui sont toutes les deux situés sur les bords du Nil et dont les secrétaires généraux sont depuis des lustres des Égyptiens. Tous ces faits le laisse penser que les Égyptiens ne mettraient pas leur menace de retirer leurs billes de notre pays, ce que, selon lui «*des sages, notamment, le fils du défunt président Nasser et d'un groupe d'intellectuels ont découvert en disant au autorités égyptiennes : "Kafaya"*».

S. B.

L'ETAT Y DÉBLOQUE 333 MILLIARDS DA

Assainissement financier de 12 entreprises publiques

PAR AMEL BENHOCINE

Le secteur public est en manque de ressources financières. Il a fallu l'intervention de l'Etat pour secourir quelque 12 entreprises publiques activant dans les secteurs du Bâtiment, de l'Hydraulique, de l'Agriculture, des Transports et des Travaux publics. Selon le ministre des Finances, M.Karim Djoudi, l'Etat a déployé une somme conséquente estimée à 333 milliards DA pour l'assainissement financier de ces entreprises en question, 106 milliards DA pour le gel de leur découvert bancaire et 204 milliards DA pour le financement de leurs investissements. Intervenant lundi, lors du débat sur le projet de la loi de finances 2010, le ministre a souligné que cette opération s'inscrit dans le cadre de l'assainissement financier engagé par le gouvernement. Il a, en outre, précisé qu'une liste des entreprises concernées a été établie en 2009 par

le Conseil des participations de l'Etat. Les dossiers d'assainissement financier concernant ces entreprises sont, signale-t-on, soit en cours d'examen ou en cours d'élaboration.

«*Les entreprises du secteur de l'industrie telles que les sociétés de production de médicaments, de matériel agricole, de ciment et les entreprises de transport ont également bénéficié de cette opération*», a-t-il ajouté. S'agissant de l'effacement des dettes des agriculteurs, promis par le Chef du gouvernement en février dernier, lors de sa campagne électorale, M.Djoudi a affirmé que les dossiers répondant aux conditions de prise en charge ont été réglés, ceux qui restent (1%) seront traités au cas par cas, a-t-il précisé.

Le ministère des Finances a procédé au rachat des dettes, estimées à 36,2 milliards DA, de quelque 77.479 agriculteurs auprès de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), de la Caisse natio-

nale de mutualité agricole (CNMA) et bien d'autres banques. D'autre part, le ministre a précisé que la loi de régulation du budget ne peut pas contrôler les dépenses budgétaires prévues par les lois de finances qui n'ont pas été adoptées par le Parlement et qui s'évaluent de 1965 à 1977.

«*La loi de régulation du budget de 2007 est toujours en cours d'élaboration avec le concours de tous les secteurs concernés*», a-t-il expliqué. En revanche, il a affirmé que le projet de la nouvelle loi de finances 2010 permettra de suivre la mise en œuvre du programme des investissements publics, de confirmer les mesures prévues par la LFC 2009 pour l'encadrement du commerce extérieur et des investissements étrangers, l'allègement de la pression fiscale et la simplification de son système, le renforcement de la protection sociale et, enfin, l'utilisation des énergies renouvelables.

«*L'économie algérienne avait résisté face à la crise financière mondiale grâce à une gestion budgétaire judicieuse qui a permis la constitution d'une épargne publique considérable et un paiement anticipé des dettes interne et externe ainsi que la reconstitution des réserves de changes*», a-t-il dit, soulignant que l'Etat prévoit des mesures de gestion de situations exceptionnelles comme l'impact de la crise financière mondiale.

Dans le même contexte, les crédits à l'économie ont, souligne-t-on, enregistré un taux de croissance de 15 % sur un an. 55 % de ces crédits sont destinés à l'investissement.

Concernant la dépréciation du dinars algérien (DA), critiquée par certains députés, le ministre a précisé que le taux de change constitue un moyen de régulation des importations et des revenus fiscaux pétroliers.

A. B.

Peine capitale à l'encontre d'un terroriste à la Cour d'Alger

Le tribunal criminel près la Cour d'Alger a prononcé, hier, la peine capitale à l'encontre de l'accusé Hamid Hebbi pour assassinats et appartenance à un groupe terroriste.

Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent à 1999, lorsque l'accusé décide d'adhérer à un groupe terroriste composé d'une

quarantaine d'individus, activant dans les monts de Fergoug à Mascara.

Le groupe en question avait le triste actif de plusieurs actes terroristes, notamment l'assassinat de bergers et le vol de leurs troupeaux.

Selon la même source, ce groupe activait également dans les régions de

Relizane, Sig et Oran où il avait dressé plusieurs faux barrages pour assassiner les citoyens et les dépouiller.

Lors de sa première comparution, l'accusé Hamid Hebbi avait reconnu, devant les services de sécurité et le juge d'instruction, avoir assassiné 25 personnes, en les égorgant ou par balles, soulignant

que son groupe procédait également à l'enlèvement et le viol de jeunes filles.

Lors du procès, l'accusé a reconnu son appartenance à un groupe terroriste, mais a nié les accusations d'assassinat et de viol. Le parquet général a requis la peine capitale.

ILS DÉPLORENT L'INDIFFÉRENCE DE LA TUTELLE

Les praticiens de la santé radicalisent leur mouvement de grève

Le Syndicat national des praticiens de la santé publique (Snpsp) radicalise son mouvement de protestation entamé cette semaine. Alors qu'aucune réaction n'a été affichée par le ministère de la Santé vis-à-vis de cette crise, les médecins grévistes décident de reconduire leur grève cyclique de trois jours chaque semaine jusqu'à l'aboutissement de toutes les revendications. «Le débrayage sera reconduit tant qu'il n'y a pas d'issue favorable qui arrangerait tout le monde.

On est déterminés à aller jusqu'au bout de nos doléances comme décidé dans le dernier Conseil du bureau national», a affirmé, hier, le Dr Lyes Merabet, président du Snpsp, dans une déclaration au Midi libre. En outre, celui-ci a déploré l'indifférence de la tutelle quant à la situation socioprofessionnelle inchangée des praticiens de la santé publique, ce qui les «pousse davantage à la radicalisation du mouvement».

«Des solutions doivent étre apportées pour régler cette crise qui s'est installée depuis plus d'une année entre la tutelle et notre syndicat. Le ministre se dit ouvert au dialogue, mais il est constamment absent» a souligné notre interlocuteur. Cette crise, selon M. Merabet, remonte à la signature d'un PV, le 30 mars 2008, entre la tutelle et le Snpsp et qui n'a pas été respecté jusqu'au jour d'aujourd'hui. Le PV en question stipule, signale-t-on, la classification du chirurgien dentiste et le pharmacien à l'échelle 15 au lieu de 13, et l'échelle de 16 pour les médecins généralistes avec gradation de deux paliers comme cela a été fait pour d'autres secteurs tels que l'Education.

«Pourquoi agit-on de la sorte au ministère alors qu'il a été sollicité à maintes reprises ?» s'est-il interrogé. D'un autre côté, et au-delà des revendications principales du syndicat, le Dr Merabet regrette la démarche de la tutelle qui a remis le dossier du statut particulier au gouvernement sans le consentement du partenaire social. «Il s'agit d'un mépris flagrant vis-à-vis des médecins que nous sommes», a-t-il dit, avant d'ajouter : «je ne sais pas pourquoi nous sommes exclus du dialogue». Tentant de clarifier la situation du côté du ministère de la Santé, ces derniers se sont abstenus de se prononcer. Pour rappel, les principales revendications du Snpsp sont inhérentes au statut particulier ainsi qu'à l'ouverture des négociations sur un régime indemnitaire avec des garanties quant à son application avec effet rétroactif. Le Snpsp attend toujours une éventuelle ouverture de dialogue avec la tutelle, après l'échec des précédentes négociations. Depuis lundi, les praticiens de la santé publique ont répondu favorablement au mot d'ordre de grève en son premier jour. Le débrayage touchera, souligne-t-on, les DPH (départements hospitaliers), les hôpitaux de Daira ainsi que les structures légères dans lesquels exercent près de 18.000 praticiens permanents. Cependant, notre interlocuteur assure que les services minimums (d'urgence) sont assurés. Dans le même contexte, une concertation regroupant les différents syndicats de la santé est en cours, afin de s'allier pour une action commune. Il s'agit, en effet, du syndicat des paramédicaux et des spécialistes de la santé.

Amel Benhocine

REPRISE DES COURS DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Divergence entre les syndicats

Les dernières rencontres du ministre de l'Éducation nationale avec certains syndicats tendent à mener vers la fin du mouvement de grève qui dure depuis plus de quinze jours.

PAR MINA ADEL

L'action commune des six syndicats, ayant appelé à une grève illimitée semble aller vers la dissolution.

L'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef) est le premier syndicat a annoncé, dans un communiqué publié hier, sa décision de reprendre le travail dès aujourd'hui. Une décision qui découle d'un bilan positif que l'Unpef a établi à l'issue de ses rencontres avec le ministre.

C'est d'ailleurs le même bilan qui pousse le Snapest à tenir ses assemblées générales aujourd'hui, dès les premières heures de la journée pour décider de la décision à prendre; c'est ce que nous a appris hier M. Meziane Mériane, coordinateur du conseil national du Snapest. Le Cnapest, quant à lui, se décidera dimanche prochain, a annoncé au cours d'une conférence de presse, Nouar Larbi.

Concernant le dossier de la médecine de travail, Nouar Larbi a déclaré : «La tutelle a fait mine d'ignorer ce dossier, le confondant avec les maladies du travail». Il ajoute «nous visons l'installation d'une commission qui va prendre en charge l'application des articles de lois déjà existants en matière de la médecine du travail».

Les points convenus avec le ministre sont : l'application de la rétroactivité du régime indemnitaire à compter du 1^{er} janvier 2008 et au profit de 1,6 million



La fin du calvaire et de l'incertitude pour les élèves ?

Ph / Amine Ch

fonctionnaires, la finalisation des travaux des nouvelles indemnités avant le 31 décembre 2009, l'annulation historique de la décision numéro 94/158 concernant les œuvres sociales et sa libération syndicale de l'UGTA, la mise en place de nouveaux dispositifs d'une médecine de travail au profit de tous les travailleurs avec le concours des ministères du Travail et celui de la Santé, et l'annulation de toute poursuite judiciaire et des ponctions sur les salaires des travailleurs. Il demeure que pour le CLA, les points cités ci-dessus ne sont pas

assez «concrets» pour démotiver le mouvement de la grève. «Nous allons continuer notre grève, car ces décisions restent floues, et nous n'avons rien de concret concernant leurs applications», a expliqué Idir Achour, hier, dans une déclaration au Midi Libre. Pour lui «si la tutelle avait à sa disposition des chiffres ou des données effectivement favorables aux enseignants, il l'aurait dit». «La poursuite de la grève est un choix du CLA mais aussi du CNEC et du SATEF», a-t-il conclu.

M. A.

Benbouzid s'engage à tenir ses promesses

Suite aux entretiens que les trois syndicats de l'éducation, à savoir, le Cnapest, le Snapest et l'Unpef ont eu avec le ministre, ce dernier a affirmé dans un communiqué rendu public hier que sa partie s'est engagée à prendre en charge les revendications des syndicats. Tout en invitant les enseignants à rejoindre les écoles dès aujourd'hui, le ministre assure qu'il va prendre des mesures pour dispenser des cours de rattrapage au profit des élèves, alors qu'un emploi du temps sera établi dès la semaine prochaine à cette fin. Les points entendus entre la tutelle et la partie syndicale sont le dossier du régime indemnitaire, celui des œuvres sociales et celui de la médecine du travail.

M.A.

APPRECIATION DE LA GRÈVE DANS LES CAMPUS

Scission au sein du CNES



Ph / Amine Ch

La grève que connaît depuis une dizaine de jours le secteur de l'enseignement supérieur, n'est autre, selon Saïd Goucem, coordinateur de la section de l'Institut national d'agronomie (INA) que «de la pure imagination de Abdelmalek Rahmani, coordinateur national du Conseil national de l'enseignement supérieur (CNES)».

Alors que ce dernier a estimé le taux de suivi de la grève à son premier jour à pas moins de 100% pour les enseignants titulaires, M. Goucem, joint hier par téléphone, nie que cet appel à la grève soit le pro-

duit de la base enseignante. «D'ailleurs les universités aux quatre coins du pays n'ont pas été paralysées tel que le prétend M. Rahmani», affirme M. Goucem. Il poursuivra : «M. Rahmani n'est autre qu'un porte-parole de la tutelle. Son appel à la grève vise à légitimer sa présence dans le syndicat. La grève à l'université est un mensonge».

Cette crise à l'intérieur du syndicat renvoie inéluctablement à la grève de quatre mois qui a secoué, en 2006, le secteur de Haraoubia, et qui par ricochet a chamboulé le fondement de ce syndicat. «En 2006,

les coordinateurs qui ont mené la grève avec plus de 15.000 enseignants soit environ deux tiers du corps enseignant, ont été attaqués en justice par M. Rahmani. «Cette même personne a refusé aux coordinateurs de rejoindre le conseil national du Cnes qui s'est tenu avant-hier», a fait savoir M. Goucem.

Notre interlocuteur est allé jusqu'à dire que M. Rahmani a même usé de violence pour renvoyer ces enseignants du conseil national.

Il est à rappeler que pour M. Rahmani cette grève «jamais égalée depuis 1998» s'impose par une attente qui dure depuis trois ans.

Figurent parmi les revendications du Cnes, la promulgation du régime indemnitaire, le paiement des indemnités avec effet rétroactif à partir du 1^{er} janvier 2008, l'annulation de l'instruction abrogeant le transfert de bail des 3.000 logements, la remise des décisions de pré-affectation de logements aux enseignants bénéficiaires, l'application du nouveau statut particulier à travers la promulgation de l'ensemble de ses textes d'application, arrêter le recours abusif à la justice pour le règlement des conflits d'ordre pédagogique ou administratif et enfin la réhabilitation des enseignants suspendus de leurs fonctions dans toutes les universités du pays.

M. A.

TEMMAR AUX INVESTISSEURS FRANÇAIS EN ALGÉRIE

«Il faut un partenariat positif pour développer l'industrie nationale»

Lors d'une réunion organisée avec les entrepreneurs et les investisseurs français, hier, à Alger, le ministre de l'Industrie et de la Promotion des investissements, Abdelhamid Temmar et la présidente du Medef (Mouvement des entreprises de France), en l'occurrence Laurence Parisot, ont mis l'accent sur la nécessité d'accroître les investissements français en Algérie.

PAR AMAR AOUIMER

« Nous donnons le maximum de projets aux investisseurs français et pouvons également offrir des dérogations pour les projets qui fonctionnent », a notamment déclaré Temmar à l'adresse des membres de la délégation du Medef (une



Amine CH.

soixantaine) qui étaient venus nombreux pour s'enquérir des nouvelles dispositions de la loi de finances. Abordant justement la loi de finances, le ministre a affirmé que celle-ci vise surtout la protection de la production nationale et des consommateurs. « Nous avons estimé que le recours au crédit documentaire et à la certification extérieure des produits est une décision acceptable et homologuée pour les consommateurs algériens. Il s'agit, en fait, pour le Credoc de protéger les importateurs et les exportateurs, mais il faut que les banques fassent les choses rapidement », a ajouté Temmar.

Celui-ci précise, par ailleurs, qu'il devient impérieux d'accroître le contrôle car il existe un trafic en matière d'exportation des recettes et des

transferts de fonds. À la question d'un opérateur économique français relative au problème du foncier industriel, Temmar a répondu que des mesures seront prises pour faciliter l'accès au foncier. « Nous coopérons ensemble afin de trouver des arguments pour développer les capacités d'avoir nos investis-

seurs. Je suis positif et je pense que l'investisseur français peut avoir sa place en Algérie », a-t-il souligné. A propos de la nature des investissements, le ministre a fait remarquer que les entreprises moyennes privées algériennes sont appelées à fonctionner avec des investisseurs français et avec l'Etat. « Le partenariat algérien sera de préférence privé. Les PME publiques, quant à elles peuvent changer de statut, telles que les SGP. Nous œuvrons à réorganiser le secteur public de façon à ce que les entreprises publiques soient des partenaires avec les investisseurs français », poursuit-il. Temmar a estimé que la politique nationale de stabilisation du taux de change a permis à l'Algérie d'avoir une note de 20 sur 20 de la part du Fonds

monétaire international (FMI). Les entreprises françaises peuvent investir en Algérie dans les secteurs hors hydrocarbures, « l'Etat algérien a déjà réalisé une stabilité du taux de change servant l'économie nationale. Aussi, nous voulons moderniser nos banques et réformer le secteur financier ». « Mais, quel gouvernement peut changer son système bancaire quand on ne connaît pas l'issue à la crise financière mondiale » a ajouté le ministre. Il dira, par ailleurs, que les nouvelles dispositions de la loi de finances stipulent que les entreprises algériennes doivent détenir 51 % des capitaux en partenariat avec les investisseurs.

Concernant l'implication des investisseurs français dans des projets en Algérie, la présidente du Medef, Laurence Parisot dira que « les entreprises françaises s'accrochent sur financement algérien ». Il a cité, à cet égard, la réalisation de projets d'infrastructures ainsi que d'autres dans les domaines de l'électronique et des technologies de l'information et de la communication. « Ces progrès rapides illustrent le dynamisme et l'attractivité d'une économie algérienne en plein essor grâce, notamment, aux plans quinquennaux de relance de l'économie nationale 2004-2009, puis 2009-2014 décidés par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika », a-t-il soutenu.

Pour M. Messahel, « ce nouveau plan de relance, qui englobe tous les secteurs, offre pour sa mise en œuvre des opportunités encore plus grandes pour tous nos partenaires et, en particulier, de la Corée du Sud ». Evoquant la tenue du forum, il a indiqué que l'Algérie y participe avec la conviction que ce rendez-vous est une « opportunité de développer, de consolider et de renforcer la concertation pour la mise en œuvre et l'approfondissement du partenariat Afrique-Corée ».

A. A.

LAURENCE PARISOT, PRÉSIDENTE DU MEDEF AU MIDI LIBRE

«Nous adhérons aux nouvelles règles d'investissement en Algérie»

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR AMAR AOUIMER

Venus en force à Algérie pour s'enquérir des nouvelles règles relatives à la loi de finances et surtout pour essayer de dérocher des contrats de partenariat avec des opérateurs économiques algériens, les entreprises françaises du Medef sont prêtes à investir en Algérie. Évaluée à cinq milliards de dollars, l'enveloppe financière que projettent d'investir en Algérie les entrepreneurs français, pourrait être notamment injectée dans des projets porteurs, notamment dans le domaine énergétique, selon le vice-président et directeur général du Medef, Thierry Courtaigne.

Pour comprendre davantage les intentions d'investissement des entrepreneurs français en Algérie, nous avons interviewé la présidente du Medef, Laurence Parisot qui demeure confiante et sereine quant à l'avenir de la coopération algéro-française et au partenariat entre les entreprises des deux pays.

L'engouement des membres du Medef et surtout leur grand nombre durant leur séjour à Alger, montre toute leur détermination à concrétiser des projets communs avec des opérateurs algériens, tant publics que privés, bien que la tendance et la préférence soient plutôt pour le secteur privé, comme souhaité par les deux parties.

Midi Libre : Sur la question des investissements français en Algérie, vous avez soulevé le problème des secteurs public et privé. Qu'en est-il exactement ?

Laurence Parisot : J'ai posé la question au ministre de l'Industrie et de la Promotion des investissements pour savoir si des investisseurs français, qui viennent en Algérie, doivent travailler avec des investisseurs publics ou privés. Le ministre a répondu que les deux combinaisons étaient possibles.

D'une manière générale, je crois que pour les PME françaises, il serait souhaitable de trouver un partenaire qui soit une PME ou une entreprise algérienne, et évidemment pour des projets de plus grande envergure.

C'est avec des fonds de l'Etat algérien qu'il faut travailler. Nous sommes ouverts à toutes les possibilités, nous prenons acte des nouvelles règles et nous étudions toutes les opportunités.

Pourrions-nous avoir une idée exacte sur le montant des investissements français en Algérie...

Les investissements des entreprises françaises en Algérie n'ont pas cessé d'augmenter, notamment ces trois dernières années avec une progression tout à fait significative. Aujourd'hui s'ouvre une nouvelle phase puisqu'il y a de nouvelles



Amine CH.

règles avec la loi de finances. Il est donc difficile de prévoir les réactions des investisseurs à ces nouvelles règles. Si je viens aujourd'hui avec une importante délégation d'entreprises françaises que je conduis, c'est parce que nous voulons étudier les modalités d'adaptation possibles à ces nouvelles règles, car nous croyons en l'avenir économique de l'Algérie. Nous sommes convaincus que l'Algérie est un pays qui possède un très fort potentiel. Je pense que c'est un pays qui a des richesses insoupçonnées et nous voulons participer à la croissance de l'Algérie.

Votre soutien au développement économique de l'Algérie est donc indéfectible, n'est-ce pas ?

En effet, les entreprises françaises ont une réelle volonté d'investir en Algérie et s'impliquer ainsi dans le développement et la croissance. Nous appuyons l'industrie algérienne.

A. A.

MESSAHEL L'A AFFIRMÉ, HIER, LORS DU 2^E FORUM CORÉE-AFRIQUE
L'Algérie disponible à accueillir les investisseurs sud-coréens

PAR CHAFIKA KAHLAL

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a affirmé, hier, à Séoul (Corée du Sud) la disponibilité de l'Algérie à accueillir et faciliter les investissements sud-coréens. « Nous sommes disposés à accueillir et faciliter les investissements sud-coréens ainsi qu'à mener, avec la Corée du Sud, des initiatives de coopération triangulaire au bénéfice d'autres pays africains », a souligné M. Messahel devant le 2^e Forum Corée-Afrique. M. Messahel, qui a rappelé qu'Alger entretient avec Séoul une coopération dans tous les domaines et à tous les niveaux, depuis 20 ans, a estimé que cette coopération bilatérale « connaît des réalisations concrètes, importantes et d'envergure, dans nombre de domaines et est appelée à se développer au bénéfice mutuel de nos peuples et de nos économies ». Dans ce cadre, il a ajouté que les « nombreux opérateurs économiques sud-coréens présents en Algérie, mettant à profit leur expérience et leur savoir-faire, ont obtenu de nombreux marchés sur financement algérien ». Il a cité, à cet égard, la réalisation de projets d'infrastructures ainsi que d'autres dans les domaines de l'électronique et des technologies de l'information et de la communication. « Ces progrès rapides illustrent le dynamisme et l'attractivité d'une économie algérienne en plein essor grâce, notamment, aux plans quinquennaux de relance de l'économie nationale 2004-2009, puis 2009-2014 décidés par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika », a-t-il soutenu.

Pour M. Messahel, « ce nouveau plan de relance, qui englobe tous les secteurs, offre pour sa mise en œuvre des opportunités encore plus grandes pour tous nos partenaires et, en particulier, de la Corée du Sud ». Evoquant la tenue du forum, il a indiqué que l'Algérie y participe avec la conviction que ce rendez-vous est une « opportunité de développer, de consolider et de renforcer la concertation pour la mise en œuvre et l'approfondissement du partenariat Afrique-Corée ».

Il a également estimé que ce forum se tient « à un moment où les relations internationales connaissent de profonds bouleversements marqués, notamment par l'accroissement des inégalités et l'agrandissement du fossé entre le monde développé et celui en développement, en particulier l'Afrique ». M. Messahel, qui a rappelé les rénovations opérées dans les institutions de l'organisation panafricaine et la création d'autres à l'image du Nepad et du mécanisme d'évaluation par les pairs (MAEP), a affirmé que le continent « continue de faire face à une situation extrêmement complexe marquée par la persistance de conflits et de foyers de tensions qui hypothèquent le développement des pays affectés ».

Cette situation est également marquée par « la persistance de la pauvreté et des pandémies, notamment le VIH/Sida, la malaria et la tuberculose », a-t-il ajouté. « Devant ces défis multiples et complexes, les pays africains s'efforcent dans le cadre de l'UA, de relancer un processus soutenu de redressement socio-économique, fondé sur le compter-sur-soi et orienté davantage vers la recherche de partenariats concrets et crédibles avec les membres de la communauté internationale des autres régions du monde », a expliqué M. Messahel. Il a ajouté que ces partenariats visent à « préserver les intérêts de l'Afrique et de ses peuples, leur indépendance et contribuer au développement durable des pays, ainsi qu'à leur insertion effective dans le vaste mouvement induit par la globalisation ».

C. K.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
 DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE CHLEF

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément à l'article 43 alinéas 02 du décret présidentiel N° 02-250 du 24/07/2002 complète et modifier par les décrets présidentiels N° 03-301 du 11/09/2003 et N° 08/338 du 26/10/2008, portant réglementation des marchés publics.

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Chlef, informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offre national restreint qui a été publiée dans :

Le journal "EL MASSAR EL ARABI" en date du **25/10/2009**

Relatif à l'opération : "**Compagne d'Entretien sur routes nationales - Programme 2009.**"

- Lot : Fourniture et pose de séparateur en béton armé sur la R.N 04 sur 15 KMS.
- Lot : Fourniture et pose de séparateur en béton armé sur la R.N 19 sur 05 KMS.
- Lot : Fourniture et pose de glissière de sécurité métallique sur la R.N 11 sur 03 KMS.

Est attribué aux entreprises suivantes :

N° Du Lot	Intitulé du projet	Entreprise	Montant (T.T.C)	Délai De Réalisation	Critères De Choix
LOT	Fourniture et pose de séparateur en béton armé sur la R.N 04 sur 15 KMS.	EURL EPTTRS TALBI Ali	101.790.000,00	95 JOURS	Entreprise moins disante
LOT	Fourniture et pose de séparateur en béton armé sur la R.N 19 sur 05 KMS.	EURL EPTTRS TALBI Ali	34.515.000,00	45 JOURS	Entreprise moins disante
LOT	Fourniture et pose de glissière de sécurité métallique sur la R.N 11 sur 03 KMS.	SPSRS	10.003.500,00	08 JOURS	Entreprise moins disante

Conformément à l'article 101 du décret présidentiel N° 02-250 du 24/07/2002 complète et modifier par les décrets présidentiels N° 03-301 du 11/09/2003 et N° 08-338 du 26/10/2008, portant réglementation des marchés publics, le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire son recours devant la commission des marchés de la wilaya dans les dix jours à compter de la date de publication de cet avis d'attribution dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Midi Libre N° 824 Mercredi 25 novembre 2009 - ANEP 786 497

REPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE CHLEF DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Avis d'attribution Provisoire

Conformément à l'article 43 Alinéa 02 du décret présidentiel 02/250 du 24.07.2003 portant réglementation des marchés publics modifié et complété par le décret 03/301 du 11.09.2003 et le décret présidentiel n° 08/338 du 26/10/2008, la Direction De la Formation Professionnelle De La wilaya De Chlef informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national ouvert en date du **14/10/2009 Midi - Le jour - (موعد حواء)** relatif à la réalisation du C F P A OUM.DROU Lot ateliers (04) que le marché à été attribué provisoirement au soumissionnaire cité ci après :

Nom de l'entreprise	Lot	Montant du marché	Ddélai réalisation	observations
SAHNOUN CHAREF	Lot Ateliers (04)	24.111.617.40 DA	02 mois	Entreprise Moins disante dans l'offre financier

Midi Libre N° 824 Mercredi 25 novembre 2009 - ANEP 786 932

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE BOUMERDES
 DAIRA DE KHEMIS-EL-KHECHNA
 COMMUNE DE HAMMEDI
 N° : 1024/S.G/2009

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Aménagement Chef lieu de la Commune et Mouaissia Lot Chef lieu de la Commune

Conformément aux dispositions de l'Article 43 Alinéa 02 du Décret Présidentiel N° 02-250 du 24/07/2002, modifié et complété par le Décret Présidentiel N° 08/338 du 26/10/2008, portant réglementation des marchés publics, le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Hammedi porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé aux Avis d'Appel d'Offres ouvert N° 503/09 parus dans les quotidiens :

- MIDI LIBRE en date du : 12/10/2009
- EL-BILAD en date du : 12/10/2009

qu'après l'analyse et l'évaluation des offres, suivant Cahiers des Charges, le Marché a été attribué provisoirement à l'Entreprise ETP, ABDELMADJID Ali selon le tableau suivant :

N°	Intitulé du projet	Entreprise retenue	Note Technique	Note financière	Montant T.T.C	Délai d'exécution
01	Aménagement Chef lieu de la Commune de Mouaissia Lot Chef lieu de la Commune	Entreprise ETP ABDELMADJID Ali EUCALYPTUS Alger	30,78 50	50 50	11.022.217,40	75 jours

Les Entreprises soumissionnaires peuvent adresser leurs recours auprès de la commission des Marchés dans un délai de 10 (Dix) jours à partir de la première parution du présent Avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, conformément à l'Article n° 101 du Décret présidentiel sus-cité

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale

Midi Libre N° 824 Mercredi 25 novembre 2009 - ANEP 786 573



DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE DE LA FACULTÉ DE BOUZARÉAH

La tension ne baisse pas... grogne et malaise

Le bras de fer est maintenu entre les étudiants du département de philosophie de Bouzareah et leur tutelle. En effet es étudiants ont entamé, comme annoncé la semaine dernière, une grève d'une semaine, qu'ils comptent reconduire, dans le cas où leur doléance ne serait pas prise en considération par la tutelle. L'objet de discorde est rien moins que la demande de l'annulation pure et simple d'un décret du ministère de l'Éducation, qui selon les dires des étudiants, mettrait en péril leur avenir.

PAR YAZID BOULAOUICHE

La grève décidée par le comité autonome du département de philosophie de l'université de Bouzareah, la semaine dernière, a été maintenue et a débuté dimanche dernier comme prévu. La grève est envisagée pour une durée d'une semaine. Selon l'un des membres du comité autonome, aucun cours n'aura lieu cette semaine, avant les fêtes de l'Aïd. «Le délai d'une semaine a été accordé au chef de département afin de lui permettre de rédiger ses correspondances concernant nos doléances et qu'il doit envoyer au recteur de l'université d'Alger, en l'occurrence M. Hedjar», nous



Le bras de fer est engagé.

explique notre interlocuteur lequel ajoute : «Après l'Aïd, si les responsables de l'université ne nous reçoivent pas pour l'ouverture d'un débat objectif et concret et tenter de trouver une solution à cette note ministérielle qui annonce l'échec de notre avenir dès maintenant, la grève sera généralisée à tous les départements de philosophie en Algérie». Des contacts ont eu lieu entre ce comité et les différents départements existants à l'échelle nationale. Une décision a été prise à l'unanimité, celle de poursuivre la grève dans le cas où la tutelle ne réussirait pas à faire abolir ce décret de la discorde. Rappelons que cette action est initiée pour dénoncer le décret exécutif du ministre de l'Éducation nationale numéro 08/315, relatif aux statuts particuliers du personnel de l'éducation. Ce décret, selon les protestataires représente «une répression et une exclusion injustifiée envers les licenciés en philosophie au

moment où il favorise les étudiants issus du système LMD». Le chef de département, quant à lui, souligne l'incohérence de cette grogne. En effet, selon lui, et attendu que la loi décriée est le fait du ministère de l'Éducation, les étudiants auraient dû mener leur action dans ce sens. Sa première réponse aux étudiants protestataires avait été : «Adressez-vous à la tutelle, car je n'ai aucune prérogative de pouvoir faire abolir cette loi». Mais la colère et la détermination des étudiants l'ont rapidement amené à revoir sa position, et à modérer ses propos en leur promettant de leur arranger un rendez-vous au début de la semaine prochaine avec M. Hedjar. Les étudiants restent toutefois sceptiques et préfèrent attendre la suite des événements. Ils ne comptent pas baisser les bras et promettent de bloquer tous les départements de philosophie à l'échelle nationale.

Y. B.

NOUVELLES RÉALISATIONS À EL HAMIZ

L'école Ali-Sadek toujours fermée

Les habitants du quartier Ali-Sadek dans la commune d'El Hamiz, ne cahent plus leur colère devant le refus d'inaugurer la nouvelle école primaire érigée dans ce quartier. Cette école a été réceptionnée dernièrement, soit le 10 octobre dernier. Depuis ce jour-là, les citoyens de ce quartier réclament, à cor et à cris l'ouverture de cette école qui pourrait ainsi mettre fin au calvaire de centaines d'élèves. Mais, à ce jour les autorités locales avancent toujours des justificatifs divers qui les empêcheraient d'inaugurer cette école. Cela fait ainsi près de deux mois que les élèves et leurs parents se trouvent dans un désarroi total. Il

faut préciser que les élèves ont bel et bien été inscrits dans cette école et ils se retrouvent actuellement éparpillés dans différents établissements qui sont, dans leur majorité situés très loin de leurs habitations. Un parent d'élève, nous affirme que les autorités ont avancé comme argument l'électricité qui ne serait pas encore installée dans cet établissement. «Sonelgaz a fait installer l'électricité dans cet établissement depuis plus d'une semaine. Aujourd'hui les autorités locales n'ont trouvé d'autre argument que de nous dire que l'inauguration est du ressort de l'académie d'Alger», souligne notre interlocuteur. Les parents ne

savent plus à quel saint se vouer ou à qui s'adresser. Ils demandent juste aux personnes concernées de procéder à l'inauguration dans les plus brefs délais de cette école tant attendue. Ils souhaitent que leurs enfants ne continuent pas à effectuer des trajets extenuants et dangereux au moment où un établissement tout proche reste fermé pour de fausses excuses. Ces parents lancent un SOS pour que l'on daigne mettre fin enfin un terme à leur calvaire et à celui de leurs enfants avant l'arrivée du froid et de la pluie. Le SOS est lancé, aux autorités donc de jouer leur rôle. Affaire à suivre...

Y. B.

VERT, BLANC ET ROUGE...

Les couleurs du bonheur



La capitale tout comme d'ailleurs l'ensemble des villes du pays a vécu au rythme endiablé des événements qui ont suivi et précédé les deux matches de l'équipe nationale face à l'Égypte. Cela n'a pas été, comme on pouvait s'y attendre sans certains dommages pour les murs des villes et beaucoup de profits pour les débrouillards. En effet les murs de la capitale, dans certains quartiers, ont été entièrement tagués à la gloire de l'EN. D'autres jeunes, peut-être moins artistes ou manquant d'imagination se sont contentés de peindre des pans de murs : une moitié en vert l'autre en blanc et floqué du croissant et de l'étoile rouges. On peut ainsi voir le mur d'enceinte du stade du 20-Aout, les jardinières installées à proximité, le mur du marché communal d'El Annassers, ceux du lycée technique de la même commune... rien n'a échappé à la frénésie des couleurs nationales. Les pots de peinture se sont écoulés comme des petits pains au grand bonheur, on peut l'imaginer, des commerçants qui n'ont jamais réalisé un chiffre d'affaires pareil. Ces derniers se frottent les mains et lorgnent vers le bélier le plus gras pour le sacrifice de l'Aïd El-Adha. Les autres bénéficiaires de cette débauche d'achats sont, sans conteste, ceux qui ont eu l'idée géniale de revendre les survêtements, joggings et maillots aux couleurs nationales. Ces articles, plus ou moins boudés auparavant, se sont retrouvés très rapidement en rupture de stock et leurs prix sont passés du simple au triple parfois même plus : un survêtement cédé il y a quelques semaines seulement à 700 DA s'arrachait lors de ces journées de folie à 3500DA, de quoi envisager des lendemains qui chantent pour nos jeunes qui ne perdent nullement le nord et savent tirer profit de toutes les situations. Plus pénible sera la tâche des agents communaux en charge de redonner leur blancheur aux murs... pour un temps.

Y. D.

GUÉ DE CONSTANTINE

12 milliards pour le revêtement des routes



La commune de Gué de Constantine ne lésine pas sur les moyens pour le bien-être et le confort de ses administrés. Elle le prouve bien par cette dernière initiative des élus qui ont décidé de mettre le paquet en débloquent une enveloppe de pas moins de 12 milliards de centimes. Cette somme conséquente sera exclusivement consacrée au revêtement de l'ensemble du réseau routier. En plus de cette louable opération concernant le bitumage de la voirie, il est également envisagé la rénovation du réseau de l'eau potable ainsi que le réaménagement du réseau d'assainissement. Un plan a été établi dans ce sens, classant en priorité, comme attendu, les quartiers dépourvus à ce jour de ces deux commodités essentielles. Une chose est certaine les résidents de cette commune se réjouissent de ces projets qui contribueront à améliorer leur quotidien.

Y. B.



KHEMIS-MILIANA

Journée mondiale du diabète

A l'occasion de la Journée mondiale du diabète, l'association des diabétiques, en collaboration avec l'AMSAD (Association des médecins spécialisés de la wilaya d'Aïn Defla) et la direction de la santé scolaire, a organisé samedi dernier, une journée de sensibilisation et de communication au profit des malades. Dans son intervention, le docteur Larbi Bouamrane, président de l'AMSAD, a mis l'accent sur la prévention et les précautions à prendre qui se résument à éviter de marcher pieds nus ou de porter des chaussures sans chaussettes, examiner quotidiennement les pieds afin de s'assurer de l'absence de blessure, sécheresse, rougeur, etc. Ensuite, le directeur de la santé scolaire a présenté un programme et les activités de ses services pour la prévention et le dépistage de cette maladie à travers les établissements de la wilaya. En cette occasion, le wali d'Aïn Defla a remis une aide de 100 millions de cts à l'association. Le directeur de l'éducation accorde une importance particulière à la lutte et à la prévention de cette maladie qui touche aussi les milieux scolaires. De son côté, Mme Hachemi, présidente du Croissant-rouge a déclaré que "nous avons aussi des équipes encadrées par des médecins qui visitent les familles pour les conseils et des aides. Actuellement, nous nous occupons de 30 personnes diabétiques et notre action visera les foyers pauvres qui n'ont aucune ressource". Notons que pour cette journée, deux ateliers de dépistage ont été installés au profit des familles venues nombreuses au CEM Madjene.

C-E. M.

BLIDA

154 cantines scolaires opérationnelles

Le secteur de l'éducation sera renforcé pour cette nouvelle année scolaire 2009 / 2010 par la réception de 17 CEM, 5 nouveaux lycées de 1.000 places, 17 groupes scolaires pour le primaire et 103 classes en extension. Dans le cadre de la généralisation de la restauration scolaire, le nombre de bénéficiaires est de 53.000 élèves dans les 154 cantines scolaires qui sont opérationnelles sur le territoire de la wilaya de Blida.

S. B.

CHLEF

La cimenterie de Oued-Sly de nouveau fonctionnelle

S'achemine-t-on vers une baisse du prix du ciment après la reprise en fonction des deux fours de production de la cimenterie de Chlef ? Telle est la question que se posent les utilisateurs de ce matériau stratégique après que ce dernier a atteint cette semaine un prix exorbitant, soit 1.400 DA le quintal alors qu'il n'est que de 320 DA prix usine. En effet l'ECDE de Chlef a connu des perturbations dans la production du ciment en raison d'un arrêt technique de l'un des ses deux fours et une panne survenue sur le second. Cette situation a créé inévitablement une tension sur le ciment. Les équipes qui se sont attelées à remettre en marche les deux fours récemment ont permis à l'usine de reprendre sa production habituelle qui est de l'ordre de 7.400 tonnes par jour. Rappelons que la cimenterie de Oued-Sly, qui produit annuellement 2.4 millions de tonnes, réserve 34% de sa production aux besoins de la wilaya de Chlef. Le reste étant destiné aux autres grands projets du pays notamment le métro d'Alger, l'autoroute Est-Ouest ou les grands ouvrages hydrauliques indique-t-on auprès des responsables de l'ECDE. Par ailleurs, le circuit de distribution tant décrié par les clients de la cimenterie a été revu et devra en principe faire bénéficier avant tout les partenaires publics (EDIMCO) et ceux du privé ayant souscrit et respecté les clauses contenues dans le cahier des charges tient-on à souligner au niveau de cette usine.

B. O.

TIPASA, A QUELQUES JOURS DE L'AID EL ADHA

LES PROBLÈMES DE TRANSPORT RESURGISSENT

La raison est due essentiellement aux restrictions qu'imposent les transporteurs de voyageurs sous le prétexte «d'énigmatiques» et «d'illusoirs» dangers sécuritaires du tronçon de la route nationale N°11.

PAR KAHINA ABOUD

A l'approche de chaque occasion, notamment les différentes fêtes, les Tipasiens manifestent leur inquiétude quant au manque de transport et l'anarchie qui règne dans ce secteur. L'absence d'une fiche d'horaires et les transporteurs qui imposent leur diktat causent un grand problème aux citoyens, notamment ceux qui habitent dans les hauteurs de la wilaya et dans les villages éloignés. Les étudiantes aussi, notamment celles des instituts et universités d'Alger particulièrement celles originaires de Cherchell, Gouraya et Damous, ont, pour certaines d'entre elles, vécu l'enfer en rejoignant leurs domiciles et les autres craignent l'arrivée de la fête de l'Aid qui coïncide avec un week-end. L'insuffisance, voire l'inexistence de bus de transport étudiant desservant ces localités est à l'origine de ces insurmontables difficultés que vivent ces jeunes. De ce fait et en dépit de solutions immédiates, ces derniers se rabattent sur le transport de voyageurs sis à Tafourah et à Said Hamdine, avec le lot de difficultés, de problèmes et de dangers que cela engendre. La raison est due essentiellement aux restrictions qu'imposent les transporteurs de voyageurs



Les usagers des transports publics sont pénalisés à chaque occasion de fête.

sent les transporteurs de voyageurs sous le prétexte «d'énigmatiques» et «d'illusoirs» dangers sécuritaires du tronçon de la route nationale N°11. Ces restrictions se traduisent par la suppression des déplacements au-delà de 17 heures en cette période hivernale. De tels arguments avancés au-delà de 17 heures et à partir de l'aube dénotent d'autres motivations que doivent régler impérativement les cartes d'horaires que délivrent les différentes directions de transport d'Alger et de Tipasa. En effet, s'agissant d'un service public, ouvrant droit nécessairement à des subventions, à des exonérations fiscales et parafiscales et autres avantages, ce secteur, au demeurant très sensible, doit faire l'objet d'une attention particulière, d'une réglementation stricte et de solutions urgentes. Nous avons assisté, en ces périodes de fêtes légales, à des processions de jeunes filles et de garçons, en passe de rentrer chez eux et en butte à des difficultés de transport, au-delà de 18 heures, qui se rabattent sur l'auto-

stop. Ailleurs, au niveau des gares routières de Bou-Ismaïl, Tipasa et Nador, on observe la même multitude d'étudiants et de citoyens massés, dans l'espoir d'hypothétiques arrivées de bus après 18 heures. Au niveau de la gare routière de Tafourah, l'intervention d'un brigadier de la police n'a pas été d'un grand secours au conducteur du dernier bus à destination de Cherchell à 17h30. Pourquoi ces bus se raréfient à Tafourah au-delà de 16h 30, à destination de Tipaza, Cherchell, et Gouraya ? Les difficultés dans la navette qu'effectuent les citoyens, notamment les étudiants lorsqu'ils ratent ou n'empruntent pas le transport étudiant, s'observent aussi à la gare routière de Bou-Ismaïl. Cette gare qui ferme ses portes, elle aussi, à 18 heures à l'instar de celles de Cherchell ou de Tipasa, devient le théâtre d'un regroupement particulier, ce qui constitue une aubaine pour les chauffeurs de taxi noctambules qui se frottent les mains.

K. A.

BEJAÏA, INFRASTRUCTURE AÉROPORTUAIRE

Extension de l'aérogare et de la piste d'atterrissage

PAR LYDIA BENRABAH

Selon la Direction des travaux publics (DTP), l'aéroport "Abane-Ramdane-Soummam" de Bejaïa bénéficiera d'un nouvel investissement visant à la fois l'agrandissement de sa piste d'atterrissage et l'extension de son aérogare. Au préalable, il sera recouru à une étude technico-physique notamment pour l'agrandissement de la piste, qui va nécessiter une "approche sophistiquée" dès lors que l'extension va se faire vers le côté de la mer, exigeant pour ce faire une

"technologie de pointe". La piste qui a déjà connu en 2007 une rénovation intégrale sur une distance de 2.400 mètres, va pouvoir être ainsi étendue à 3.000 mètres avec cette particularité qu'une de ses extrémités et tout la Por (piste occasionnellement roulable), seront gagnées sur la mer. "D'où l'impératif de recourir à un bureau d'études international spécialisé" a souligné la DTP, assurant que cette "option en off-shore sera une première en Algérie".

Quant à l'aérogare, qui a fait également en 2007 l'objet d'un profond

lifting, il est question de lui rajouter une nouvelle zone d'accueil de sorte à séparer les espaces arrivées et sorties, mais également le trafic international du trafic domestique.

Avec la réalisation de ces nouvelles structures, l'aéroport qui traite, bon an mal an, quelque 100.000 passagers dont 60 % à l'international, entend doubler ses capacités d'accueil et constituer une alternative de voyage pour un grand nombre de voyageurs issus des wilayas limitrophes, notamment Jijel, Bouira et Tizi-Ouzou.

L. B.



TADHARTH IV

At Yenni, une constellation de villages

At Yenni est une constellation de villages, sept au total, qui occupe les hauteurs d'un piedmont d'où le regard peut faire un travelling sur l'auguste Djurdjura. C'est le cas des espaces habités de la Kabylie, sauf qu'à At Yenni, les villages qui lui sont constitutifs forment un ensemble uni, harmonieux et géométriquement esthétique. Ils se tiennent la main et s'appuient les uns sur les autres, à hauteur de voies d'accès comme pour défier toute propension au vertige.

PAR IDIR ILYES

At Lahcène, At Larbaa, Taourirt Mimoun, Tigzirt, Taourirt Lhadjadj, Agouni n'Ahmed ... se suffisent à eux-mêmes, tout en s'offrant mutuellement de la sollicitude. Ces villages sont le squelette d'At Yenni qui se dresse face à l'Histoire pour consacrer son existence, mais aussi pour dire et faire l'Histoire. Youcef U Kac i peut en témoigner, lui qui a chanté la beauté de ces lieux et l'ingéniosité -ou le génie- des At Yenni.

De nos jours, At Yenni est connu pour son bijou, comme l'est At Hichem pour son tapis. Si cela est vrai, il n'en demeure pas moins que cet espace de sens a vu naître l'écrivain de talent, le conservateur du patrimoine immatériel et le référent identitaire de nombre de générations, Mouloud Mammeri. Ce dernier, adulé par tous, est désormais un mythe. Même si certains souhaitent le can-



tonner dans cette sphère de l'universalité. Sauf que Mammeri est parti d'At Yenni qui a été sa matrice, sa muse, son amour, sa référence et son vecteur. At Yenni n'est plus une «Colline oubliée» depuis qu'il y repose dans son «Sommeil du juste». C'est de cette manière que je projette mon regard sur la cosmogonie des villages de Kabylie, puisque cette région s'est structurée depuis la nuit des temps de cette architecture. L'histoire retiendra qu'At Yenni a dominé le métal, l'argent, le fer et l'acier. La vénérable mosquée de Taourirt Mimoun atteste de cette vérité. Selon les anciens rencontrés sur place, celle-ci aurait été construite par les Turcs pour «remercier» les At Yenni d'arrêter de fabriquer de la fausse monnaie. J'y crois personnellement, même si aucune preuve écrite n'existe. Comme je crois également à ceux qui disent que

les armes ont été fabriquées dans cette région et ont servi aux premiers soulèvements algériens. Il n'y a plus de trace de fonderie ou autre atelier. Mais les At Yenni persistent à battre le métal argent pour fabriquer des fibules, des bracelets, des bagues, des akhelkhal sur lesquels le corail, les émaux et la découpe s'accordent pour dresser l'architecture de la mémoire. La fête annuelle du bijou a repris de plus belle, comme pour dire aux superstitieux de l'art kabyle que l'horizon est à portée de main. Pour peu que le mythe naisse, ici, pour en faire un vecteur de notre part de l'entière humanité.

Puis à Tigzirt, l'île en tamazight, dans son cimetière, repose pour l'éternité L. Amar, brillant orateur, amoureux des belles Lettres, fin diplomate et ami des terres limivores de l'énarchie.

I. I.

SMAIL ABDENBI

Quand l'art japonais s'invite dans nos crèches

En matière d'art, Smaïl Abdenbi est un touche à tout. En effet, il est poète, nouvelliste et adepte du concept de l'origami et de la culture du bonzaï, spécialités japonaises. Cet infatigable quêteur de sens amazighes ne cesse de rechercher toutes les issues pour tirer du silence ou de l'indifférence une gestuelle qui lui permettra de repartir vers le passé, un passé souvent mythifié, et tenter de rejoindre après ces lendemains qui tendent leurs regards en direction de ces aventuriers de l'écriture.

Smaïl Abdenbi a commencé à se faire connaître par ses poèmes qu'il a publiés dans la revue *Tatilt*. Son questionnement est d'ordre identitaire, mais il le porte également sur tous les désordres humains. Encouragé par ces parutions, il participe à une anthologie de la poésie kabyle, éditée par le HCA, en 2004, sous le titre générique *Tabhirt n Yimediyazen*. Dans ce «jardin des poètes» se côtoient des noms de poètes de la génération actuelle Zimu, Ferkhoukh Khaled, Ahcène Mariche, Naima Hadjou, Hocine Laouès, Slimane Belharet,



Abdellah Arkoub et d'autres. La poésie, au sein de cette anthologie, a trouvé refuge dans des tournures lyriques, passionnées, houleuses mais ô combien généreuses. Dans son recueil de nouvelles *Am tmeqqunt ijeggjen*, édition HCA/2006, Smaïl Abdenbi touche à la thématique de l'amour et de la liberté. Comme s'il voulait prouver que cette gestuelle est gémellaire. En effet, ce nouvelliste trace -d'une écriture nerveuse- les entrelacs possibles que

l'amour et la liberté peuvent rencontrer dans la vie d'un peuple ou d'un citoyen. Puis comme pour annoncer la bonne nouvelle, Abdenbi consacre l'amour dans son entêtement à être fondamentalement accompagné par le fait d'être libre. «Libre d'aimer», dit-il !

Enfin, les éditions Baghdadi lui éditent *Urigami* ou l'art de plier le papier. Cet ouvrage didactique permet au lecteur intéressé d'apprendre ce subtil art japonais de pouvoir faire nombre de figures pour tout ce qui a une forme. Cet ouvrage pratique, digne d'un manuel, peut servir les crèches, les maternelles et autres écoles pour jeunes. Car dans le cadre des travaux manuels et autres tentatives de collage de papier, *Urigami* est un outil de cent quatre pages englobant quinze exercices de différents niveaux.

Smaïl Abdenbi n'a pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin. Il a en perspective un livre des jeux d'esprit et de stratégie. Comme il ambitionne d'écrire, en tamazight, un roman dans lequel il sera question de la migration interne. Il peut le faire, il a du talent.

I. I.

Imedhqane n'Tizi ...

● **Juste en face de la rentrée sud** de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, sur une petite terrasse d'un café des plus fréquentés, un quidam, n'a pas trouvé mieux que d'ériger, en grignotant une bonne partie du trottoir, une bicoque des plus hideuses. Sans qu'il ne soit inquiet aucunement, il a construit avec un matériel hétéroclite, une petite caverne d'Ali Baba, faussant ainsi toute l'architecture de cette petite placette. Tous les habitués des lieux se demandent jusqu'à quand ces abus continueront-ils à sévir dans notre environnement immédiat ?

● **Une forte affluence enregistrée**

au niveau de l'établissement public hospitalier de Boghni et ce à l'occasion du lancement de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière dans cette localité. En effet, il était très difficile pour le personnel chargé de cette opération de faire face au nombre important de patients dont la majorité est constituée de personnes âgées. Dès le matin des dizaines de personnes s'agglutinaient devant les guichets de cet établissement hospitalier pour l'inscription préalable. La mauvaise organisation aidant l'agent paramédical, chargé d'appeler les inscrits ne savait plus où donner de la tête, car même le personnel de l'hôpital ne pouvait plus avoir accès à l'intérieur des salles.

C'est donc dans une cohue indisciplinable que se déroula cette première journée du lancement de cette campagne, qui de l'aveu des citoyens rencontrés sur place, a enregistré un énorme retard.

Certains citoyens imputent, tout en souhaitant une amélioration de la situation les jours à venir, cet état de faits, au manque d'information et d'orientation, comme cela se faisait par le passé avant le début de chaque campagne.

● **Selon les chiffres fournis par la direction**

de l'éducation de la wilaya de Tizi-Ouzou, plus de 111.000 élèves ont bénéficié cette année de l'aide de 3.000 DA par enfant scolarisé, octroyée dans le cadre du soutien de l'État aux familles nécessiteuses. Cette prime est accordée, nous dit-on, au niveau de la Direction de l'éducation, à toutes les familles qui ne peuvent faire face aux dépenses inhérentes à l'achat des fournitures scolaires.

L'opération de versement de cette prime a débuté dès la rentrée scolaire et se trouve actuellement, toujours selon la même source, à sa phase finale. Plus de 71% des élèves concernés ont déjà reçu cette aide, le reste la percevront en tout cas avant les prochains vacances d'hiver, indique t-on de même source.

● **Les travaux de la réalisation du stade de 50**

mille places de Tizi-Ouzou débiteront au plus tard au début du mois de décembre prochain. C'est qui ressort de la dernière réunion qui a regroupé récemment, la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, celle de la JSK et l'entreprise chargée de la réalisation des travaux.

Finalement c'est à la société espagnole FC Construction, qu'échoit la réalisation de ce complexe olympique, qui désengorgera certainement le centre-ville de Tizi-Ouzou, paralysé à chaque fois qu'une compétition est programmée au niveau du stade du 1er-Novembre.

Cette société qui a déjà réalisé le majestueux complexe Arena d'une capacité d'accueil de 70 mille places, sera certainement retenue, selon certaines indiscrétions, pour la rénovation de plusieurs autres grands complexes sportifs en Algérie.

La réalisation de ce nouveau complexe olympique de 50.000 places et ses annexes, notamment les deux stades de réplique et le parking, feront de la banlieue de Boukhalfa un grand pôle attractif et sportif, auquel se grefferont inéluctablement d'autres activités lucratives, dont bénéficieront, en plus des citoyens de la banlieue de Tizi-Ouzou, l'ensemble des citoyens de la wilaya.

Nouara Hadjloum



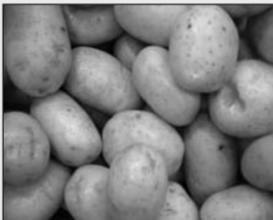
HENCHIR TOUMGHANI (OUM EL-BOUAGHI)

Une commune oubliée

En dépit de sa situation sur l'axe stratégique Oum El-Bouaghi-Aïn M'lila, la localité de Henchir Toumghani demeure l'une des communes les plus pauvres de la wilaya. Avec une population de près de 25.000 habitants, la commune, qui a vécu les affres du terrorisme, continue à faire face à la précarité, marquée surtout d'un côté par un chômage frappant de plein fouet la jeunesse composée d'un nombre appréciable d'universitaires et, de l'autre, par une insuffisance d'équipements pour les fellahs. Dans cette optique, des sources concordantes font état de l'existence de plus de 2.000 demandes d'emploi pour le filet social, qui reste, au demeurant, tributaire des ressources financières de la commune qui restent insuffisantes. Cette commune rurale, où la population est en nette augmentation avec un taux de natalité croissant, avec près de 700 à 800 naissances chaque année, n'est dotée que d'une seule polyclinique fonctionnant cinq jours sur sept, à raison de cinq heures par jour. La structure manque de médecins, contraignant ainsi les citoyens à se diriger vers les localités d'Aïn Fakroun, Aïn Kercha, Aïn M'lila, Oum El-Bouaghi et même Constantine pour se soigner, avec tout l'impact négatif en matière de dépenses pour cette prise en charge médicale. Avec une seule ambulance au niveau de la commune, l'évacuation des urgences pose aussi problème. Par ailleurs, les deux bus affectés au transport des élèves des nombreuses mechtas de Henchir Toumghani demeurent insuffisants, selon nos sources. Alors qu'une soixantaine de logements sociaux sont programmés, la commune n'a bénéficié d'aucun programme LSP ou autre, au moment où plus de 1.600 demandes sont comptabilisées par les services concernés.

BISKRA

Introduction de la culture de la pomme de terre



Les premiers essais d'introduction de la culture de la pomme de terre ont été lancés par des agriculteurs de la wilaya de Biskra au titre de l'actuelle saison agricole. Cette initiative qui bénéficie de la collaboration des services agricoles a été engagée sur des surfaces limitées de certaines exploitations agricoles familiales de la région de Lioua, dans les Zibans ouest. L'opération s'inscrit dans le cadre de la diversification des cultures, selon certains de ces paysans qui affirment qu'en cas de réussite de cette expérience, la culture de ce tubercule sera pratiquée sur de plus grandes surfaces dans les années à venir. A vocation principalement agricole, la commune de Lioua compte notamment quatre périmètres agricoles de 3.550 hectares aménagés dans le cadre du programme de mise en valeur au profit de 455 producteurs. Selon Khaled Laâdjel, cadre du secteur agricole et président d'une association agricole, ces premiers essais détermineront l'adaptabilité des caractéristiques pédologiques de la région à cette spéculation, les rendements moyens susceptibles d'être obtenus par hectare et les semences les mieux acclimatées. Les paysans locaux peuvent également tirer avantage des expériences cumulées dans la pratique de cette culture dans d'autres régions du pays, estime le même cadre. Les responsables du secteur agricole espèrent de leur côté qu'une large adoption de cette culture permettra à l'avenir de satisfaire les besoins locaux sur ce produit agricole et écouler le surplus sur le marché national. Les activités agricoles largement répandues dans la wilaya de Biskra sont notamment la phoeniculture, la plasticulture, la céréaliculture, le maraîchage et les cultures industrielles.

Y. B.

GUELMA, L'INSÉCURITÉ EN EST LA CAUSE

Absence de pharmacies de garde

Des locataires déplorent l'absence d'officines de garde ouvertes au-delà de 22 heures et ce, pour des raisons sécuritaires, car des agressions nocturnes sont appréhendées.

PAR HAMID BAALI

Lors de la dernière session ordinaire de l'APW, des élus locaux ont soulevé un sujet sensible qui concerne tout un chacun et qui semble péricliter au fil des ans, car aucune décision énergique n'a été prise pour mettre un terme à ce laisser-aller pénalisant. Il est aberrant, selon les intervenants, qu'un chef-lieu de wilaya abritant plus de 160.000 âmes souffre, dès la tombée de la nuit, de carences caractérisées qui pénalisent la population, souvent livrée à elle-même. Si les hôpitaux docteur Okbi et Ibn Zohr sont fonctionnels H/24 et reçoivent de jour comme de nuit des vagues d'accidentés de la route, de la vie domestique, des blessés dans des rixes et des malades qui sont pris en charge par des équipes médicales compétentes, il n'en est pas de même pour les officines pharmaceutiques qui baissent leurs rideaux dès le coucher du soleil. Certaines, domiciliées dans des boulevards intra-muros, restent ouvertes jusqu'à 20 heures et sont souvent sollicitées par des usagers en quête de médicaments urgents pour des membres de leurs familles, notamment des bébés, enfants et malades chroniques.



Au-delà de 22h, toutes les pharmacies baissent rideaux.

Les pharmacies de garde, réglementées par la direction de la santé qui veille pourtant à l'élaboration d'un tableau mensuel, sont inconnues du grand public puisque l'information n'est pas médiatisée. Des locataires de l'APW déplorent l'absence d'officines de garde ouvertes au-delà de 22 heures et ce, pour des raisons sécuritaires, car des agressions nocturnes sont appréhendées. En effet, des bandes de délinquants, sous l'effet de boissons alcoolisées, n'hésitent pas à faire irruption dans ces pharmacies pour dérober des psychotropes ainsi que la recette car les quartiers sont déserts et faiblement éclairés. Les élus locaux préconisent l'ouverture durant toute la nuit de ces officines qui doivent bénéficier d'une protection efficace des services de sécurité afin de remplir leur mission

et répondre aux demandes citoyennes et honorer les ordonnances prescrites par le corps médical. La radio locale gagnerait à annoncer quotidiennement, lors de ses émissions, les pharmacies de garde.

D'autre part, les taxis sont introuvables chaque nuit car leurs propriétaires préfèrent rentrer chez eux après une rude journée de labeur. Les abords des hôpitaux et de la gare routière sont vides car aucun taxi n'assure les courses urgentes. Toutefois, ce sont les taxieurs clandestins qui offrent leurs services et des familles refusent d'y recourir par crainte de mauvaises surprises. De toute évidence, les autorités locales sont instamment interpellées aux fins de se pencher sur ce problème qui pénalise la qualité de vie de la population.

H. B.

MILA, AÏD EL-ADHA

Cher, trop cher le mouton

PAR ZAOUI ABDERAOUF

"Les prix des moutons sont très élevés cette année, mais nous ferons de notre mieux pour fêter l'Aïd comme le stipule la Chariâa même si pour cela toutes nos économies devront y passer" nous avouera Ammi Mohamed, un fonctionnaire père de six enfants et de continuer : "Les prix dépassent tout entendement, l'on dirait que les maquignons et les éleveurs se sont donné le mot cette année pour nous dépouiller. Ne savent-ils donc pas que nous touchons des salaires de misère, que veulent-ils donc, au juste ? La nature est clémente cette année et l'herbe ne manque pas. Ne sommes nous donc pas des musulmans ?" Un petit tour au marché

hebdomadaire de Zéghaïa, localité située à 7 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya, nous a permis d'assister aux négociations d'achat et de vente de moutons sur pieds, les uns pas plus gros que des chats, d'autres bien engraisés et certains tout juste moyens. Les prix varient entre 13.000 et 40.000 dinars, c'est à prendre ou à laisser. Les maquignons, arborant de larges sourires, une fois un prix proposé répondent : "Pas encore, vous êtes trop loin du prix". Les acheteurs passent leur chemin sans mot dire ou marmonnent entre leurs lèvres des phrases indéchiffrables, la colère marquant leurs visages avant d'aller «tâter» une autre bête. Les prix des femelles sont abordables aussi les citoyens ne se gênent nullement pour en acheter car,

disent-ils, l'essentiel est de faire plaisir aux enfants tout en respectant les rites du sacrifice divin. "Mes moyens ne me permettent pas de me payer un gros bélier, je me contente d'une femelle tout en souhaitant que Dieu Le Tout-Puissant accepte mon offrande." Au vu des prix pratiqués au marché de Zéghaïa, les petites bourses et la classe moyenne auront du mal à dénicher un beau bélier. Les prix, selon certains habitués des marchés à bestiaux, baisseront incessamment car, disent-ils, les acheteurs ne se bousculent pas ce qui poussera les maquignons à liquider leurs moutons. Faut-il acheter tout de suite ou attendre encore ? Là est toute la question.

Z. A.

INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Audition préliminaire pour la controversée Ashton

Alors que sa capacité à devenir chef de la diplomatie de l'Union européenne (UE) a été mise en cause, le Parlement européen entend soumettre Mme Catherine Ashton à une forme d'audition préliminaire dès le 2 décembre, au lendemain de son entrée en fonction officielle en tant que «Haut représentant de l'UE aux affaires étrangères».

PAR NINA SARATI

Cet échange de vues ne se substituera pas à une audition formelle à laquelle seront soumis tous les membres de la future Commission européenne à partir du 11 janvier, a indiqué le porte-parole du Parlement, Jaume Duch. L'idée est aussi d'informer au plus vite Mme Ashton, actuellement commissaire européenne au commerce, des positions du Parlement, notamment "sur la négociation en cours sur le service d'action extérieure" de l'UE, un grand service diplomatique européen inédit, qu'elle va diriger, a ajouté M. Duch. Le traité de Lisbonne, qui entre en vigueur le 1er décembre, prévoit aussi qu'elle cumule sa fonction de chef de la diplomatie européenne avec celle de vice-présidente de la Commission européenne, bien qu'en principe tous les membres de l'Exécutif européen doivent au préalable être auditionnés et confirmés par le Parlement européen. Mme



Mme Catherine Ashton.

Ashton qui avait, en réponse aux critiques sur son inexpérience, demandé qu'on la juge sur ses résultats, souhaite de son côté rencontrer "très vite" le Parlement européen, a souligné, avant-hier la porte-parole de la Commission européenne. Sa désignation continue à susciter la controverse. L'ancien ministre délégué français aux Affaires européennes, le socialiste Pierre Moscovici —pourtant membre de la même famille politique européenne que la nommée qui est travailliste—, a sévèrement dénoncé ce choix, y voyant, comme beaucoup d'observateurs, une volonté de ne pas faire d'ombre à la diplomatie des grands Etats européens qui, sur nombre de dossiers, ne sont pas prêts à renoncer à leur souveraineté. Exprimant un point de vue largement partagé, il s'est dit "choqué" par sa désignation du

fait qu'elle est "totalement incompétente" et dénuée "d'expérience politique et diplomatique".

Le Parlement européen ne devrait toutefois pas bloquer Mme Ashton, car ses élus ont toujours plaidé, —y compris pour pourvoir le poste de président de l'UE—, pour une personnalité plutôt discrète voire effacée et proche de la Commission européenne dont elle fait déjà aujourd'hui partie. Selon des sources parlementaires, ces calculs visent à la soustraire à une influence trop importante des grands Etats de l'UE comme la France et l'Allemagne qui entendent préserver leur prééminence au sein de l'organisation. L'entrée en fonction de la nouvelle Commission, dans son intégralité, n'est pas attendue avant le 1er février.

N. S.

CONFÉRENCE DE COPENHAGUE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'UE plaide pour un plan «justice-climat»

Le ministre français de l'Ecologie, Jean-Louis Borloo, a assuré, avant-hier, que l'Union européenne (UE) défendra à Copenhague son plan "justice-climat" pour venir en aide aux pays les plus vulnérables au changement climatique. La présidence suédoise de l'Union européenne insiste désormais sur "un programme spécifique, avec financement public, sans donner de chiffres, pour les pays les plus vulnérables", s'est félicité M. Borloo au cours d'une conférence de presse, à l'issue d'une réunion avec ses collègues



Jean-Louis Borloo.

européens à Bruxelles. Depuis plusieurs semaines, les Français mettent en avant un plan "justice-climat" destiné à financer, avec des fonds publics, le développement des énergies renouvelables ou la lutte contre la désertification dans les pays les plus pauvres. "Depuis 10 ans, puisqu'on n'a mis en place presque exclusivement que des financements de marché carbone, les pays les plus pauvres n'ont

rien eu pour s'adapter aux changements climatiques. C'est ça la vérité", a dit M. Borloo. "On ne peut pas continuer à parler de chiffres globaux pour des pays comme d'un côté la Corée du Sud et de l'autre le Burundi ou le Bénin. Ça n'a pas de sens", a-t-il estimé. Selon M. Borloo, les pays industrialisés et notamment l'Europe doivent se mobiliser pour financer

le développement des énergies renouvelables dans les pays les plus vulnérables qui représentent 1,2 milliard de personnes. "Ce sont eux qui souffrent le plus violemment du dérèglement climatique", a-t-il dit. L'aide aux pays les plus vulnérables est "dans l'intérêt de l'Europe" et "c'est notre responsabilité de dire oui", a-t-il plaidé. Copenhague ne servira à rien "si on ne répond pas à un quart de l'humanité", a-t-il ajouté. "Au final, cela reviendrait à une trentaine de milliards de dollars par an. Ça fait une taxe de 0,01% sur les transactions financières. Personne ne le verra", a-t-il précisé. Selon

un sondage réalisé récemment en Grande-Bretagne, un peu plus de 50% de Britanniques sont favorables à l'institution de la taxe Tobin à condition que l'impôt récolté serve à aider les pays les plus pauvres. L'Afrique particulièrement, continent le plus pauvre et le plus vulnérable aux changements climatiques, a toujours revendiqué une politique «justice-climat».

Efforts africains pour le Darfour et le Sud-Soudan



Le gouvernement soudanais a exhorté, lundi, l'Union africaine (UA) à soutenir le processus de développement et de réhabilitation dans la région du Darfour et au Sud-Soudan à l'issue d'une rencontre avec le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA (CPS). Le gouvernement soudanais a la volonté de parvenir à la paix au Darfour, a déclaré, avant-hier, le ministre soudanais de la Coopération internationale, M. Fidail, appelant les mouvements armés dans la région à faire preuve de leur désir de paix et de stabilité. "La paix nécessite une volonté politique, et nous demandons à l'autre partie au Darfour de faire preuve de cette volonté, car sans elle, la paix n'aurait pu être réalisée au Sud-Soudan", a-t-il affirmé. Le CPS, composé actuellement de 14 pays dont l'Algérie, a affirmé son désir de contribuer aux efforts de développement et de réhabilitation au Darfour.

Dissolution du Parlement jordanien



Le roi Abdallah II de Jordanie a dissous le Parlement deux ans avant la fin de la législature et convoqué des élections législatives anticipées. Les députés jordaniens sont depuis plusieurs mois la cible de critiques de la presse, qui les accuse d'être passifs face au gouvernement. Certains députés ont, en outre, été ébloués par des affaires de corruption. Par ailleurs, l'opposition, notamment islamiste, réclame un amendement à la loi électorale qu'elle considère à son désavantage. Des responsables jordaniens n'ont pas exclu un tel amendement avant de nouvelles législatives. Les législatives devraient avoir lieu en novembre 2011. Le Parlement jordanien est bicaméral, avec une Chambre des députés (110 membres élus) et un Sénat, dont les 55 membres sont désignés par le roi. C'est la deuxième fois que le roi Abdallah dissout le Parlement depuis son accession au trône en 1999.

FÊTE ET TRADITION

L'AID EL-ADHA, UNE GRANDE FÊTE FAMILIALE ET SOCIALE

L'Aid el-adha, signifiant littéralement fête du sacrifice, commémore le sacrifice d'Ibrahim El-Khalil, lorsque celui-ci était sur le point de sacrifier son fils Ismaïl, quand Dieu, ayant constaté son obéissance, lui ordonna d'arrêter son geste et lui offre un mouton à égorger à la place. A leur tour, les musulmans immolent un mouton chaque année. Un rituel qui marque la

fin du hadj et qui a lieu le 10 du mois de dhou al-hijja, après waqfat Arafa, sur le Mont Arafat. L'Aid el-adha, que l'on appelle aussi Aïd el-kebir, constitue un jour de fête dans la tradition prophétique musulmane. Très tôt le matin, les musulmans, après s'être purifiés par les ablutions et s'être parés de leurs plus beaux atours, se rendent dans les mosquées. L'Aïd el-

kebir est aussi une grande fête familiale et sociale, et à l'instar de toute fête, elle est synonyme de rencontres, de joie, de partage et de fraternité. La fête du Sacrifice est surtout l'occasion pour donner et faire du bien. Le partage avec autrui est une règle chez les musulmans, mais ce jour-là, il prend une importance toute particulière.

DOCTEUR MALIKA MOKRANI AU MIDI LIBRE

«Le mouton de l'Aïd doit être contrôlé par les vétérinaires»



Docteur Malika Mokrani

La viande de mouton provient en général d'un élevage adulte, et plus le mouton est âgé, plus la viande est rouge, dure, persillée de gras et de saveur prononcée.

La viande d'agneau provient d'animaux âgés de moins de 12 mois. La viande d'agneau est plus tendre et délicate que celle de l'agneau lourd dont la saveur est plus accentuée. Les viandes de mouton et d'agneau se distinguent des autres viandes par la nature de leur gras (qu'on appelle "gras dur"). En effet, une fois la viande cuite, le gras de mouton (ou d'agneau) se fige plus vite que celui des autres viandes. Avant de vous donner quelques conseils et astuces pour préparer cette fête, voyons les conseils prodigués par le docteur Malika Mokrani, diabétologue, afin que cette fête se déroule en toute sérénité.

PAR OURIDA AIT ALI

«**A**vant toute chose, tient à mettre en garde Malika Mokrani, veillez à acheter un mouton vacciné et contrôlé par des vétérinaires. Seuls ces derniers détecteront une éventuelle maladie chez l'ovin.» Et de continuer : «Il faut dire que le mouton que l'on sacrifie pour la fête de l'Aïd est bien traité et nourri aux herbes des Hauts-Plateaux, donc très bon, mais hélas trop gras. La viande de mouton contient une forte proportion d'acides gras saturés. La consommation de ces gras en grande



quantité est connue pour avoir des effets néfastes et peut nuire malheureusement à la santé de l'être humain en général et du diabétique en particulier lorsqu'il est pris en excès», tient-elle à expliquer. «Il faut craindre les risques encourus des maladies vasculaires appelées maintenant les maladies non transmissibles, dont le diabète, l'hypertension artérielle et les hyperlipidémies (excès de lipide dans le sang, notamment le cholestérol) et triglycérides qui sont un élément majeur favorisant la formation de dépôts à l'intérieur de la paroi artérielle.» «Seulement, ajout-elle, vu sa cherté par rapport à la viande bovine qui est moins grasse d'ailleurs, les gens ne le mange presque qu'une ou deux fois par an, pendant l'Aïd et durant le Ramadhan pour la fameuse chorbha.

Pendant ces fêtes, continue-t-elle, il y a la tentation de goûter au osban, au bouzelouf et autres plats bien épicés que l'on prépare rarement et bien sûr il y a également la tradition, donc l'interdit n'est pas interdit, rasure t-elle. «Il faut juste ne pas en abuser, et cela est valable même pour les personnes en bonne santé, c'est-à-dire qui ne souffrent d'aucune maladie chronique.» Et de réitérer : «Sur tous les plans, il faut retenir que tout abus est nocif pour la santé. Donc une règle d'or : ne pas en abuser et en manger d'une manière modérée. Comme il est aussi recommandé de ne pas faire l'impasse sur son sport, ou par exemple, faire un peu de marche, après le dîner», conclut-elle.

O. A. A

ASTUCES ET IDEES DE CUISINE
COMMENT CUIRE LA VIANDE DE MOUTON

Pour profiter de façon optimale des propriétés santé de l'agneau ou du mouton, il importe de les cuire de façon adéquate afin d'éviter la formation de composés potentiellement cancérigènes. Éviter de carboniser ou de trop cuire la viande et utiliser moins souvent la friture et la cuisson sur le grill ou au barbecue.

Préparation : Comme pour toutes les viandes, l'agneau et le mouton auront plus de saveur si on les fait cuire avec l'os.
- L'agneau offre un maximum de saveur lorsqu'il est légèrement rosé. Prendre la température interne à l'aide d'un thermomètre piqué dans la viande : à 63 °C (145 °F), la viande est saignante, à 68 °C (155 °F), elle est juste à point et à 75 °C (165 °F), elle est bien cuite. Par mesure de sécurité, l'agneau haché doit être cuit jusqu'à ce que la température atteigne les 68 °C (155 °F).
- Pour atténuer la saveur prononcée du mouton, on pourra le faire mariner 24 heures dans une sauce épicée avant de le cuire. Les longues cuissons à petit feu lui conviennent tout particulièrement.
- Le gras de l'agneau et du mouton ayant tendance à durcir lorsqu'il est à la température de la pièce, on recommande de servir ces viandes dans des assiettes réchauffées.

Le gigot :

La recette la plus simple consiste à l'inciser sur toute sa surface et à placer des éclats d'ail dans les incisions. Le badigeonner ensuite généreusement de moutarde et le parsemer de thym ou de romarin séché. Enfourner à 240 °C (465 °F), cuire une demi-heure à une heure selon sa taille et le degré de cuisson désiré. Laisser reposer dix minutes avant de servir.
On peut également découper le gigot en fines tranches que l'on préparera en fondue.
L'épaule peut se cuire entière de la même manière que le gigot.

Les ragoûts

Tajine d'Afrique du Nord : les morceaux de viande sont revenus dans l'huile d'olive, puis cuits au four, à environ 150 °C (300 °F) dans un plat de terre cuite à couvercle conique (le tajine, qui a donné son nom aux mets qu'on y cuisine). Ils y mijotent avec de l'ail, de l'oignon, diverses épices (piment, safran, gingembre, cannelle, cumin, paprika), du zeste de citron et, selon la recette, des légumes, des légumineuses, des fruits secs et des noix.
À défaut de tajine, se servir d'une casserole épaisse et

NACIM, VÉTÉRINAIRE, RASSURE

Aucune maladie ovine n'est à signaler

C'est ce qu'a déclaré Nacim que nous avons contacté hier par téléphone. «Dans chaque wilaya, un arrêté est promulgué en vu du contrôle sanitaire des bêtes à sacrifier pour l'Aïd», dit-il. Et d'ajouter. «Chaque point de vente devra être contrôlé sur ce plan-là. Pour le consommateur donc, il n'a rien à craindre dans la mesure où la réglementation est respectée. Ainsi, des vétérinaires officiels, c'est-à-dire des fonctionnaires, font des inspections régulièrement.» Et pour conclure, Nacim affirme : «Cette année, aucune maladie ovine n'a été signalée.» O. A. A

hermétique.

Voici quelques classiques : avec des pruneaux ou des abricots secs mis à gonfler une heure dans une infusion de thé vert, et des amandes ; avec pommes de terre, carottes, choux-fleurs, courgettes, aubergines, etc. ; avec des cœurs d'artichaut et des petits pois ; avec des olives vertes et des citrons confits ; avec des tomates confites et des pignons ; avec des poires ou des pommes ; avec des pois-chiches ; avec des oignons rouges et du poivron.

Au Liban : yaknets obéissent aux mêmes principes culinaires, à cette différence qu'ils ne sont pas cuits dans un tajine. Essayer les variantes suivantes : épinards, jus de citron et pignons ; haricots verts et tomates ou haricots secs et concentré de tomate.

En Inde : les morceaux d'agneau ou de mouton sont cuits avec diverses épices et le curry est lié avec du yaourt ou un mélange yaourt-crème pour lui donner de l'onctuosité.

En Tunisie : on les fait cuire avec des tomates et un peu d'eau pendant une demi-heure. On met ensuite au four une vingtaine de minutes avec une sauce composée d'œufs battus, de fromage râpé, de menthe hachée, de tabil (mélange de curcuma, ail, poivre et graines de coriandre, de cumin, de fenouil et d'anis) et de bouillon de viande.

L'agneau haché :

L'assaisonner d'une sauce à la menthe. Il entre également dans la composition de la moussaka, un plat à base d'aubergines et des feuilles de vigne farcies. On pourra façonner la viande en forme de saucisses après l'avoir mélangée avec un œuf, une cuillerée de farine et les épices de son choix. Passer le tout au mélangeur pour obtenir une texture fine. Former les saucisses et les enfiler sur des brochettes de métal. Cuire sur ou sous le grill et servir avec une sauce composée de yaourt, ail et menthe hachée.

Autres usages :

Faire des brochettes : les morceaux de viande sont mis à macérer toute une nuit dans un mélange de purée de tomates, purée de piments, ail haché, huile d'olive et des herbes et épices mouluées (persil, cannelle, menthe, cumin et poivre). Les brochettes sont cuites sur le grill et servies avec des poivrons grillés et des oignons rouges finement émincés. Mis à saumurer quelques minutes avec du gros sel, puis égouttés et assaisonnés d'une bonne quantité de persil haché et, si on en trouve, de la poudre de sumac. Le foie, le cœur, les rognons, le ris et la cervelle d'agneau peuvent être consommés. Les abats du mouton se consomment également, mais exigent une plus longue cuisson : en Inde, on fait un curry avec le foie et les rognons.

Avec les os, on pourra faire un bouillon qui permettra de préparer le Scotch Broth avec orge, carottes et céleri.

Conservation de la viande de mouton :

Haut réfrigérateur : bien frais, l'agneau et le mouton se conservent environ trois jours au réfrigérateur (un ou deux jours si la viande est hachée).

Congélateur : en morceaux, huit à dix mois ; haché, deux à trois mois.

RECETTES

Tripes aux petits-pois et artichauts

Ingrédients :

1 gras-double de mouton
1,5 kg d'artichauts
1,5 kg de petits-pois
2 bouquets de coriandre
1 gousse d'ail
1 piment
3 c. à soupe d'huile
1 c. à soupe de paprika
1 c. à café de carvi
1 citron
Sel, poivre

Préparation :

Procéder au nettoyage des tripes en les mettant dans une baignoire d'eau bouillante, retirer tous les boyaux, les rincer à l'eau froide, ensuite les plonger dans la baignoire d'eau bouillante, laisser quelques instants seulement (sinon les tripes se saisissent et l'on pourra plus les gratter). Retirer les tripes de l'eau, les mettre sur une planchette, gratter au couteau toute la surface pour les débarrasser de tous leurs déchets. Laver de nouveau à plusieurs eaux et débarrasser tous les intestins de leurs déchets et graisses. Couper en lanières puis mettre dans un fait-tout, assaisonner avec l'ail, piment coupé, huile, carvi,



sel et poivre, ajouter l'huile et le paprika, recouvrir d'eau. Faire cuire à grand feu pendant 1 h. Entre-temps, écosser, laver les petits-pois, nettoyer les artichauts, les passer au citron, les rincer et les couper en deux.
A mi-cuisson des tripes, plonger les légumes, semer de coriandre hachée dont on garde la valeur d'une poignée pour la fin, continuer la cuisson 30mn, laisser la sauce se réduire.

Bouzelouf aux oignons et à la tomate

Ingrédients :

1 tête de bouzelouf lavée et coupée en morceaux
3 gros oignons
3 tomates
4 c. à soupe d'huile
1 pincée de poivre noir
Sel

Préparation :

Dans une terrine, faire bouillir le bouzelouf dans de l'eau salée jusqu'à cuisson complète. Egoutter, retirer les os, puis le couper en petits morceaux.

Le mettre dans une marmite, ajouter l'oignon et les tomates coupés en petits morceaux. Ajouter l'huile, le sel et le poivre. Faire revenir le tout sur feu doux.

Ajouter un verre d'eau tiède et laisser cuire le tout jusqu'à épaississement de la sauce.



Brochettes de foie et de cœur

Ingrédients :

250 g de foie d'agneau coupé en morceaux
250 g de cœur coupé en morceaux
1 pincée de cumin
1 c. à café de coriandre sèche
1 pincée de sel
1 gousse d'ail hachée
2 c. à soupe d'huile d'olive
1 c. à café de piment rouge doux

**Préparation :**

Dans un récipient, bien mélanger tous les ingrédients. Couvrir d'un film alimentaire et laisser mariner le tout durant 1 h 30 au réfrigérateur afin que le cœur et le foie s'imprègnent bien de la préparation. Enfiler les morceaux de viande sur des brochettes et les faire griller sur feu de charbon. Les brochettes peuvent aussi être cuites sur une plaque.

TIZI-OUZOU

L'Association des diabétiques célèbre la Journée mondiale

L'association des diabétiques de la wilaya de Tizi-Ouzou a organisé une journée d'information sur le diabète à laquelle ont pris part des médecins et personnels paramédicaux en charge du traitement de cette maladie.

PAR YOUNES DJAMA

Selon ses organisateurs, cette manifestation, organisée au titre de la célébration de la Journée mondiale des malades diabétiques, vise à faire «entendre la voix des diabétiques auprès des autorités publiques, concernant, notamment, l'indemnisation totale des frais des analyses médicales et autres radiographies supportés par les diabétiques». Selon le responsable de l'association qui compte quelque 10.000 adhérents dans cette association créée depuis 1985, Seradj Ramdane, la rencontre tend également, à souligner «l'impérative prise en charge future des catégories de personnes non assurées atteintes par de cette maladie». «Durant ces cinq dernières années, nous avons enregistré une moyenne annuelle de 200 à 400 nouveaux cas, dont un taux de 50% de jeunes et enfants», a-t-il affirmé, signalant que la majorité des cas déclarés «est atteinte de diabète de type 1». M. Seradj a indiqué que son association entend inculquer à ses adhérents une culture éducative sanitaire susceptible de les aider à vivre



en harmonie avec leur maladie et avec leur milieu immédiat tant familial, scolaire que professionnel. Les communications ont été axées sur les conclusions des dernières études en la matière réalisées à l'échelle mondiale, notamment dans leur aspect relatif à la prévention et la prise en charge de cette maladie. Les intervenants ont également exposé les recommandations émises

par des organismes internationaux relatives, notamment, à l'importance du dépistage précoce du diabète et sa relation étroite avec des maladies du cœur, du système nerveux et des reins, notamment, d'où la nécessité, est-il souligné, de la contribution de l'ensemble des concernés au développement du traitement médical lié à cette maladie.

Y. D.

CANCER DU SEIN

El-Amel plaide pour le dépistage précoce

L'association El-Amel d'aide aux personnes atteintes de cancer a organisé, à M'sila, sa deuxième caravane devant sillonner, entre le 17 et le 19 novembre 2009, les wilayas de M'sila, Biskra et El Oued, ont annoncé les membres de l'association. Une première caravane avait, rappelle-t-on, démarré de l'Assemblée populaire nationale le 12 octobre dernier dans le cadre du mois mondial de lutte contre le cancer du sein, parcourant les wilayas de Djelfa, Laghouat et Ghardaïa. Cette seconde caravane a été l'occasion pour

les membres de l'association d'appeler à l'intensification des actions de sensibilisation en direction des femmes pour les amener à effectuer des tests de diagnostic précoce du cancer du sein. Les animateurs d'une rencontre qui a réuni à cette occasion 200 médecins, sages-femmes, cadres associatifs, aux côtés de cancérologues du centre Pierre et Marie Curie d'Alger ont notamment préconisé «l'implication des sages-femmes dans les actions de sensibilisation». Outre la possibilité pour la femme de «s'auto diagnostiquer», les mêmes spécialistes ont

estimé nécessaire pour les sujets de moins de 40 ans de se faire consulter auprès des PME (protection maternelle et infantile) «une fois par an» et d'effectuer deux consultations par an au-delà de 40 ans. Une mammographie est en outre préconisée chaque deux ans pour les femmes de plus de 40 ans pour détecter de façon précoce toute infection cancéreuse du sein, un mal qui frappe annuellement 7.000 femmes en Algérie et cause la mort 3.500 autres, soit une moyenne de 10 décès par jour, ont-ils encore noté.

Y. D.

Mots
sur
Maux

PAR NAIMA DJEKHAR

Les écoles ciblées dans la lutte contre la toxicomanie

L'Association des psychologues de Constantine vient de lancer, dans les écoles de la wilaya, une campagne de sensibilisation autour des dangers de la toxicomanie, a affirmé son président, hier samedi. M. Aziz Kaâbouche qui dirige également la cellule d'aide psychologique du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine, a indiqué que cette campagne cible "particulièrement" les établissements scolaires, "vulnérables à la prolifération de ce phénomène parce que situés dans des quartiers populeux et plus ou moins isolés". Dans sa première phase, cette campagne dictée par "la nécessité impérieuse d'annihiler le phénomène de consommation des stupéfiants en milieu scolaire", a visé en premier lieu les écoles et collèges de Bekira, une localité située entre les villes de Constantine et de Hamma Bouziane, a précisé M. Kaâbouche. Au cours de leurs conférences destinées aux élèves, les psychologues devront notamment souligner "la gravité du fléau de la drogue, quelles que soient sa forme ou ses procédés d'administration, drogue liquide, produits chimiques comme les diluants, kif traité, psychotropes ou autres", a-t-il affirmé. Des échantillons de ces poisons seront montrés aux jeunes élèves pour leur permettre de les reconnaître et éviter qu'ils ne servent à leur "asservissement aux stupéfiants" et à leur "mort lente", a précisé le président de l'association initiatrice de cette campagne.

N. D.

— **Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu...** —

● VIH-SIDA

"Solidarité-AIDS" anime un séminaire

En coordination avec l'association "Solidarité-AIDS", un séminaire régional sur le thème du VIH/Sida et des maladies sexuellement transmissibles a été organisé, à Ouargla, par l'Office des établissements de jeunes (ODEJ). La rencontre régionale a regroupé des praticiens des structures hospitalières d'El-Kettar et Beni-Messous (Alger), des directeurs d'ODEJ, de représentants d'organismes publics et d'associations des wilayas du sud-est du pays. Ce séminaire qui s'est déroulé en trois ateliers déclinés sur plusieurs thèmes, a été l'occasion pour les spécialistes d'annoncer les mesures qui ont été prises par l'Etat pour prévenir contre la maladie du Sida et faire face à sa

propagation. Selon le Dr Belkaid Rosa, épidémiologiste au centre hospitalo-universitaire de Beni Messous (Alger), les mesures consistent en le dépistage, le suivi et le traitement nécessaire de cette pathologie de déficience immunitaire, signalant, à ce titre, l'ouverture, à travers différentes régions du pays, de centres de dépistage volontaire devant permettre d'effectuer des examens, dans l'anonymat et la discrétion, en plus de précautions prises au niveau des centres de transfusion sanguine. Selon la même source, les cas déclarés reflètent l'intensification du dépistage et la performance des mesures sanitaires pour diagnostiquer les malades et les prendre en charge. Faisant le point de la situation épidémiologique en Algérie, la même responsable relève que depuis 1985, date de l'apparition du premier cas dans le pays, 826 cas de Sida et 3.376 séropositifs ont été enregistrés en Algérie, localisés, notamment, dans la région d'Oran (281 cas), suivie de celle d'Alger (235

cas), de Ouargla (142 sidéens et 614 séropositifs), Constantine (138 cas) et la région de Bechar (30 cas). Durant deux jours, les participants ont assisté à des communications ayant trait à la découverte du VIH/Sida et des maladies sexuellement transmissibles, la prise en charge et le traitement des cas malades en Algérie, la prise en charge psychologique des séropositifs, le rôle de la communication sociale dans la sensibilisation et la prévention, la stratégie de formation pour la lutte contre le Sida en milieu de jeunes, et le rôle des pouvoirs publics dans la prévention des maux sociaux.

Y. D.

Si vous désirez vous faire connaître, cet espace est celui de la vie associative. Envoyez vos suggestions sur notre e-mail : midi-association@lemidi-dz.com

JOURNÉES INTERNATIONALES DU FILM COURT MÉTRAGE DE BLIDA

Une manifestation qui attend son institutionnalisation

Pour la deuxième fois, la ville des Roses abrite les journées internationales du film court métrage sous le slogan : «Chrèa : court moment de cinéma». Ces journées qui ont vu, lors de la précédente édition un afflux considérable de visiteurs et de participants, promet pour la prochaine édition une manifestation égayée et riche en programmation.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Ainsi Blida sera, une semaine durant, du 22 au 29 janvier 2010, le carrefour de la diversité cinématographique. Cette manifestation est une véritable communion sans frontière qui incitera au voyage à travers les imaginaires, le rêve et le partage des émotions d'auteurs inconnus ou méconnus d'ici et d'ailleurs.

Parallèlement aux projections, des conférences et des activités pédagogiques sous forme d'ateliers de vulgarisation et d'encouragement seront organisées pour susciter et faire naître des vocations chez de jeunes auteurs en herbe. Véritable mosaïque de tous les festivals, les rétrospectives et les hommages seront au rendez-vous lors de ces rencontres.

Située au pied de l'Atlas tellien, Blida a marqué sa présence lors du Festival panafricain grâce à ces journées qui avait réservé une large part de sa programmation à l'essor du cinéma africain. Les cinéphiles ont ainsi découvert des courts métrages venus du Maroc, du Burkina Faso,



d'Algérie, de Tunisie, de Belgique, de Turquie, du Niger, d'Égypte, du Sénégal et du Canada.

Le court métrage représente un véritable tremplin pour les jeunes réalisateurs talentueux. Il demande beaucoup moins de moyens qu'un long métrage, et c'est pour cette raison que la plupart des plus grands réalisateurs ont commencé par réaliser des courts métrages. Mais de la même manière qu'en littérature, la nouvelle est un genre qui exige de concentrer ses efforts, le court métrage impose de rassembler toutes les qualités d'un long métrage dans une durée courte.

Espérons que ces journées seront institutionnalisées en festival qui deviendra d'envergure internationale. Ainsi, il pourra se donner pour but de faire découvrir au grand public le monde du film court. Peu répandu dans les circuits de distribution

classique, le court métrage suscite néanmoins un intérêt certain dans les festivals spécialisés (vidéo et argentine) ainsi que sur Internet où des sites web lui sont consacrés. On les retrouve même sur les téléphones mobiles.

Il faut souligner les efforts de certains distributeurs pour promouvoir le court métrage : il est de plus en plus fréquent de voir en salle des programmes constitués uniquement de courts métrages. Ce type de film profite également du développement de la télévision par câble et satellite, plusieurs chaînes achetant et diffusant régulièrement des courts métrages. Enfin, l'essor du DVD offre un nouveau support de diffusion à ces films, sous forme de suppléments ou de DVD leur étant exclusivement dédiés.

K. H.

MADAR ET MARIO CANONGE TRIO À LA SALLE IBN ZEYDOUN

La fusion «jazzistique»



Dans le cadre de la manifestation Alger Jazz Meeting organisée par l'Office Riadh El Feth du 02 au 04 décembre prochain, Madar et Mario Canonge Trio seront présents à la salle Ibn Zeydoun de OREF le 2 décembre à partir de 20 heures pour animer deux concerts exceptionnels. Madar est le carrefour des influences. Véritable projet musical ayant pour ambition de donner une forme contemporaine au mélange entre une culture musicale issue de l'Algérie profonde ainsi que du jazz, l'aventure de ce groupe a été initiée à la suite d'une rencontre en octobre 2007 entre le violoniste

Kheireddine M'Kachiche et le bassiste Nadjib Gamoura. La musique de Madar se veut à la fois originale dans ses formes et d'autre part assez évocatrice de ses origines dont elle prend racine. Véritable melting pot d'idées, ainsi vont se retrouver ensemble les compositions de plusieurs membres du groupe. Composé d'un «noyau dur» : Mario Canonge, Michel Alibo et Antonio Sanchez Mario Canonge Trio s'augmente de Roy Hargrove et Richard Bona, de Jean-Pierre Koquerel (Groupe Akiyo) et Gino Sitson, l'Ensemble offre une conception absolument homogène, chaleureuse et naturelle, donnant toute son importance à la physique de la phrase, à ses rythmes et à ses coupes. Plus qu'un pianiste surdoué, Mario Canonge est un musicien dont la particularité tient à sa tourbillonnante capacité d'adaptation d'un style à un autre. Jazz, zouk ou salsa, vous n'avez qu'à demander ! D'un répertoire à

un autre, d'une chanteuse de jazz à une formation afro-cubaine, Mario Canonge se met perpétuellement au service de différentes familles musicales, souvent cousines, toujours généreuses. A près de 20 ans de carrière, Mario Canonge nous a offert 7 albums. Avidé d'expériences et d'échanges musicaux, il met son talent au service des styles et des cultures les plus diverses, des quatre coins du monde à ses Antilles natales. De fait, Mario Canonge est un personnage central et incontournable de la musique Caraïbe, mais aussi et surtout un ambassadeur dans le monde entier du patrimoine musical martiniquais. Avec ce nouvel album, Mario Canonge effectue un « tournant » musical d'importance. Résolument « jazzistique », son travail de composition se mue en instrument d'ouverture sur «l'autre», ou le métissage serait enfin devenu un élément de base voire d'acquis culturel et social, une vision du monde où l'essentiel serait basé sur une notion de «diversalité» au détriment de «l'universalité». Le jazz permet cette forme d'expression car ce n'est pas une musique que l'on exécute, mais que l'on vit dans le présent absolu.

K. H.

ECHANGES CULTURELS

Tizi Ouzou invitée d'Aïn Defla



Du 16 au 21 novembre, la caravane de la wilaya de Tizi Ouzou a étalé toutes les beautés de son patrimoine avec un programme qui a attiré la foule des grands jours : conférences sur la contribution de la wilaya durant la guerre de Libération nationale, expositions sur la culture berbère (cuisine vêtement, bijoux, poterie, etc.), groupes folkloriques et ensembles de variétés, pièces théâtrales : "business is business", participation des chanteurs Souhir Oulghir et Yassine Yefsah. La caravane a été l'invitée du musée Emir-Abdelkader à Miliana et tous les membres ont été touchés par l'accueil du directeur qui n'a ménagé aucun effort pour être leur guide à travers la villes des cerises.

SEMAINE CULTURELLE DE LA WILAYA D'ILLIZI À TIPASA

Un tourisme culturel en expansion

La semaine culturelle de la wilaya d'Illizi à Tipasa s'est achevée lundi au terme de cinq jours de manifestations marquées par des expositions de produits d'art traditionnel, de musique et de danses chorégraphiques ainsi que des visites touristiques à travers les vestiges historiques et archéologiques de la région.

A travers les expositions, les visiteurs ont pu s'imprégner de cette richesse naturelle à travers le vaste plateau de grès composés de paysages pittoresques, de stations des gravures et peintures rupestres, des gueltas, des ravins, des oueds, des palmeraies et des dunes de sables qui s'étendent à perte de vue.

BISKRA

Réhabilitation d'une salle de cinéma et de théâtre

Un théâtre de plein air et la salle de cinéma «Atlas» ont été réceptionnés par la direction de la culture de la wilaya de Biskra après avoir bénéficié d'une opération de réhabilitation et de rénovation, a-t-on appris lundi du responsable du secteur.

Ces infrastructures culturelles, fermées depuis plusieurs mois, ont bénéficié d'une "profonde opération de réhabilitation", a précisé ce responsable, faisant part de l'achèvement et de la bonne exécution des travaux.

APS



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE
DE LA WILAYA DE TEBESSA

N° 8142/OPGI/2009

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE " AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 14/2009 "

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 02 des décret présidentiel N° 02/250 du 24 juillet 2002 modifié et complété par le décret présidentiel N° 03/301 du 11/09/2003 et N° 08/338 du 26 octobre 2008 portant réglementation des marchés Publics l'office de promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Tébessa déclare l'attribution Provisoire de l'avis d'appel D'offres N° 14/2009 paru au quotidiens nationaux le 14/09/2009 ANNAHAR et 14/09/2009 Midi Libre) suivant le tableau ci-dessous :

PROJETS	ETP	Montant du marché	Délai de D'exécution	Evaluation technique	O.B.S
Réalisation : 30A/340/1000 logts sociaux A Cheria (prog 1000 logts RHP) îlot 04	BOUAZIZ EL-KAMEL	61.568.643.27 DA Après vérification	18 Mois	35.66 Points	Offre Moins Disant
Réalisation : 28A/340/1000 logts sociaux A Cheria (prog 1000 logts RHP) îlot 02	/	Infructueuse	/	/	/
Réalisation : 28A/340/1000 logts sociaux A Cheria (prog 1000 logts RHP) îlot 03	BOUAZIZ EL-KAMEL	60.232.197.22 DA Après vérification	18 Mois	36 Points	Offre unique
Réalisation : 30A/340/1000 logts sociaux A Cheria (prog 1000 logts RHP) îlot 03	/	Infructueuse	/	/	/

● Le choix de l'Entreprise est justifié par le prix, qualité et les délais ainsi que sa qualification et activité de travaux de bâtiment.

● Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de cet avis d'attribution provisoire auprès de l'autorité compétente.

LE DIRECTEUR GENERAL

Midi Libre N° 824 Mercredi 25 novembre 2009 - ANEP 786 553

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية الأغواط
دائرة قصر الحيران
بلدية قصر الحيران
الرمز: 4904

إعلان عن الغاء منح مؤقت للصفحة مناقصة وطنية رقم 2009/07

- بناء على قرار فسخ رقم: 09/81 المؤرخ في 2009/10/15 والمصادق عليه بتاريخ 2009/10/19
- بناء على المنح المؤقت المعلن عنه بتاريخ 2009/07/11 بجريدة المستقبل midi libre
- نظرا لعدم التحاق مؤسسة بن عثمانى بمباشرة الأشغال في الأجل المحددة.
ان رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية قصر الحيران يعلن عن الغاء المنح المؤقت المذكور اعلاه والموضح في الجدول التالي:

المشروع	المؤسسة	علامة العرض التقني	المبلغ	مدة الإنجاز	ملاحظة
انجاز تكملة شبكة صرف المياه الفترة للأحياء الشنتويات+الجديدات+600+ سكن+334+سكن	مؤسسة بن عثمانى عني	30	5.990.727.60	2 شهرين	عدم الانتحاق للاتشغال في الاجل المحددة

رئيس المجلس الشعبي البلدي

Midi Libre N° 824 Mercredi 25 novembre 2009 - ANEP 786 572

Concours de la meilleure photo

Ces derniers jours de liesse, entièrement consacrés aux manifestations de soutien aux Verts, ont été, pour des centaines de citoyens, l'occasion de prendre des photos pour immortaliser l'instant, à l'aide d'un appareil photo ou d'un téléphone portable.

Midi Libre lance le concours des plus belles photographies prises lors des différentes manifestations de soutien aux Verts.

Midi Libre donne à ses lecteurs l'occasion de publier quotidiennement leurs photos.

● Il suffit de les envoyer accompagnées de vos coordonnées à l'e-mail suivant :

concours-photo@lemidi-dz.com

● Les photos envoyées et publiées seront soumises au vote des lecteurs via SMS au 63034 à partir des trois opérateurs de téléphonie mobile; coût du SMS : 5 DA.

● Les cinq premiers lauréats se verront offrir un appareil photo numérique

● Les cinq meilleures photographies seront de nouveau soumises au vote des lecteurs

● Le gagnant sera récompensé par un billet d'avion à destination de l'Angola à l'occasion de la CAN 2010.

* Le poids du fichier photo ne doit pas dépasser 1 Mo
* Ce concours prendra fin le 1er décembre 2009



ELLES INTERVIENNENT SOUVENT DE MANIÈRE BRUTALE

Les causes des syncopes

La perte de connaissance de courte durée se manifeste fréquemment sous forme de syncope. Celle-ci est due à une baisse brutale du débit sanguin cérébral. Derrière ce symptôme se cache un large éventail de troubles très différents, allant du problème le plus bénin à un problème plus grave. Tour d'horizon des causes des syncopes.

Les causes sous-jacentes de la syncope sont diverses : causes cardiaques, causes vasculaires, causes neurologiques, autres pathologies (psychiatrique, métabolique)... Enfin, certaines restent sans explication.

Syncope : des troubles cardiaques

La priorité que le médecin cherche à faire en cas de syncope est la différence entre syncope d'origine cardiaque et d'origine non cardiaque.

Les syncopes d'origine cardiaque sont en effet liées à un taux élevé de mortalité en raison de mort cardiaque subite. Celles-ci représentent environ 10 % des syncopes et sont dues à différents phénomènes susceptibles de provoquer un abaissement brutal du débit cardiaque. Les principales causes cardiaques ? Cela peut être des troubles du rythme cardiaque, tachycardie



(cœur qui bat trop vite) ou bradycardie (cœur qui bat trop lentement) mais aussi des troubles conductifs : anomalies de conduction de l'influx électrique dans le cœur.

A évoquer aussi les pathologies qui entraînent des difficultés pour le cœur à éjecter suffisamment de sang à chaque contraction : rétrécissement de la valve cardiaque aortique, myocardiopathies obstructives (augmentation de la rigidité de la paroi du cœur), rétrécissement aortique ou hypertension artérielle pulmonaire. Infarctus du myocarde et embolie pulmonaire peuvent être en cause aussi.

Syncope : des causes non cardiaques

Evoquons tout d'abord les syncopes vasculaires. Les syncopes vasovagales représentent la forme la plus fréquente de syncopes. Différentes circonstances favorisent la survenue de celles-ci : atmosphère confinée, vue du sang, station debout prolongée, émotion violente, douleur vive... Il s'agit d'une chute de la pression artérielle et d'une baisse de la fréquence cardiaque, dues à des anomalies de fonctionnement du système nerveux autonome qui contrôle normalement ces paramètres cardiovasculaires. Les syncopes vagues de situation

ou syncopes réflexes, elles, sont liées à la toux, la défécation, la déglutition.

Autres cause vasculaire de syncope, l'hypotension orthostatique : baisse de la tension artérielle lors du passage de la position couchée à debout ou consommation de certains médicaments comme les antidépresseurs. Ces syncopes sont fréquentes chez les personnes âgées. Les syncopes peuvent être dues à des problèmes neurologiques, en tout premier lieu l'épilepsie, mais aussi les convulsions, les migraines.

Autres causes ? Des raisons psychiatriques : crise hystérique, crise de panique, dépression majeure, trouble d'anxiété généralisée, mais également des causes métaboliques : hypoglycémie (diminution de la quantité de glucose dans le sang), hypoxémie (diminution de la quantité d'oxygène transportée dans le sang), hypocapnie (diminution de la concentration de gaz carbonique dans le sang). Signalons enfin que les abus d'alcool et de drogues peuvent aussi provoquer une syncope.

Les syncopes inexplicables

Un bilan complet n'éclaire pas toujours la cause d'une syncope. Dans 40 % des cas, les syncopes restent inexplicables. Les études sont cependant rassurantes : le pronostic de ces syncopes est bon. Il est néanmoins très important de déterminer si ces syncopes peuvent être d'origine cardiaque, étant donné le mauvais pronostic de celles-ci (risque de mort subite). En cas de suspicion clinique (électrocardiogramme anormal, présence d'une cardiopathie), des examens complémentaires ciblés seront effectués.

Quels sont les facteurs de risque de la BPCO ?

Si le tabac est la principale cause de la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), d'autres expositions à des polluants peuvent conduire à une détérioration des bronches. Alors que certains font le lit de la maladie, d'autres vont favoriser son évolution. Pollution, génétique, infection. Découvrez les responsables de la BPCO.

Outre des facteurs environnementaux bien connus, des facteurs génétiques influent également sur le développement de la maladie. Seule la conjonction des deux favorisera la survenue de la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO)¹.

Le tabac responsable de 90 % des BPCO

Selon le professeur Bruno Housset, 90% des BPCO sont dues au tabac. La consommation tabagique est directement liée au développement, à l'évolution ou à la mortalité de cette maladie.

Les composés de la fumée du tabac irritent les bronches, favorisant les infections en diminuant les défenses locales et l'élasticité des poumons notamment. Mais tous les fumeurs ne développeront pas une BPCO. Seuls 15 à 30 % des fumeurs (20 cigarettes par jour) devront faire face à la maladie. C'est la conjonction d'une exposition tabagique et de facteurs intrinsèques (prédisposition génétique, nombre d'infections respiratoires durant l'enfance...), qui restent à déterminer. La fumée de cigare (et probablement de pipe ou de haschich mais les études catégoriques manquent encore à ce sujet) constitue également un facteur

favorisant la survenue de la BPCO, tout comme le tabagisme passif.

L'arrêt tabagique stoppe la dégradation de la fonction bronchique et diminue par la même occasion la mortalité. Rappelons que par ailleurs, le tabac est un facteur de risque d'autres maladies : cancer du poumon, de la vessie, de la gorge, de la bouche, troubles cardiovasculaires.

Quand le travail, ce n'est pas la santé !

Selon les experts, 10 % des BPCO serait d'origine professionnelle. L'exposition à certains polluants (gaz toxiques, ciment, solvants, poussières de silice) dans le cadre du travail sont des facteurs de risque bien identifiés. Ainsi, l'assurance maladie et la caisse agricole reconnaissent la survenue de la BPCO comme une maladie professionnelle dans trois cas : mineur de charbon, mineur de fer et travailleurs exposés à l'inhalation de poussières textiles végétales. Mais d'autres polluants ont été accusés de pouvoir augmenter le risque de cette maladie : feu de bois⁶, poussières minérales⁷, certains micro-organismes, champignons, poussières textiles, environnement agricole^{8,9}, etc.

Beaucoup de recherches épidémiologiques seront nécessaires avant de pouvoir lier avec certitude certaines expositions de polluant et la survenue de la BPCO. Cependant, dans les pays occidentaux, le recours plus systématique à des équipements de protections devraient réduire l'ampleur du problème.

Moins facile à contrôler, la pollution



automobile ainsi que la pollution domestique sont également incriminées tant dans la survenue que dans l'aggravation de la maladie.

Des origines génétiques à déterminer

Tous les fumeurs ne seront pas victimes de BPCO, ainsi les Asiatiques semblent bénéficier d'une certaine protection génétique (seuls 5 % des fumeurs sont concernés). Différentes études ont souligné la possible origine génétique d'une prédisposition à cette maladie. Ainsi, les recherches ont porté sur des personnes développant précocement une BPCO. Si différentes hypothèses ont été avancées, la

plupart tardent à être confirmées. L'identification de nouveaux marqueurs du risque permettrait pourtant d'envisager des tests de prédisposition à la maladie, ainsi que la mise au point de traitement.

Enfin, les infections broncho-pulmonaires de la petite enfance pourraient également contribuer au développement de la maladie.

Actuellement, aucun test ne permet de savoir si vous bénéficiez d'une protection ou au contraire d'un risque de prédisposition à la survenue d'une BPCO. Mais la meilleure protection reste la prévention par le sevrage tabagique et le port de protection en cas de travail dans un environnement pollué.

H A N D - B A L L

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS AU CAIRE

Le tirage au sort s'est effectué sans la présence de l'Algérie

Le tirage au sort du championnat d'Afrique des nations s'est effectué lundi soir au Caire. Le représentant algérien qui a été désigné par le ministère de la Jeunesse et des Sports a été refusé catégoriquement par les organisateurs.

PAR MOURAD SALHI

De ce fait, cette opération s'est déroulée sans la présence de l'Algérie. Malgré cela, si l'Algérie maintient son engagement de participation déposé, rappelons-le, le 7 octobre dernier, elle aura toutes les chances d'arracher le billet de qualification à la coupe du monde.

L'Algérie a, toutefois, connu ses futurs adversaires à la CAN 2010 prévue en Égypte du 08 au 21 février. L'équipe messieurs est placée dans le groupe « C ». Outre le Maroc, les capés de Salah Bouckkeriou affronteront les sélections de la Côte d'Ivoire et du Congo Brazzaville. A la première lecture, M. Djaafer Ait Mouloud, le président de la Fédération algérienne de handball précise que "l'Algérie, lors de la précédente édition abritée par l'Angola, s'est classée à la troisième place. Le groupe des messieurs est abordable, sans aucune sous-estimation pour les autres sélections africaines.



La participation du Sept algérien au championnat de handball en Égypte est compromise.

L'Algérie sera le grand favori de ce groupe. Ce qui est un peu inquiétant, c'est le groupe des dames. Cette sélection aura en face la Tunisie qui a bel et bien démontré de bonnes performances au niveau africain. Les deux sélections algériennes hommes et dames poursuivront leur réparation en vu de ces échéances le plus normalement du monde selon le président. "Les hommes sont actuellement en France où ils ont effectué des rencontres amicales contre des équipes françaises. Les dames, de leur côté, sont actuellement en stage à Alger. Il est nécessaire de rappeler que cette sélection a effectué du 13 au 17 novembre un déplacement en Tunisie ponctué par six matchs amicaux contre des équipes tunisiennes" a-t-il souligné. **M. S.**

COMPOSITION DES GROUPES

Messieurs

Groupe A

Congo D, Tunisie, Nigeria, Libye,

Groupe B

Angola, Égypte, Cameroun, Gabon

Groupe C

Algérie, CIV, Maroc, Congo

Dames

Groupe A

Algérie, Cameroun, Tunisie, CIV

Groupe B

Angola, Congo, D Congo, Égypte

PRÉPARATION DU CHAMPIONNAT D'AFRIQUE AU CAIRE

VICTOIRE DE L'ALGÉRIE DEVANT LA CORÉE DU SUD (27-23)

La sélection algérienne de handball (messieurs) s'est imposée devant son homologue de la Corée du Sud sur le score de 29-23, en match amical disputé hier dans la région de Marseille (sud de la France), a indiqué la Fédération algérienne de handball

Cette rencontre boucle le stage précompétitif effectué par la sélection nationale depuis le 8 novembre à Staoueli, puis du 14 au 17 novembre à Sfax (Tunisie) et enfin du 18 au 25 novembre à Balaruc (Région de



Montpellier). En Tunisie, les hommes de Salah Bouckkeriou ont disputé deux rencontres face à la sélection tunisienne qui se sont soldées par une victoire (29-21) et une défaite (24-29).

En France, les camarades de Hicham Boudrali se sont inclinés respectivement face à Montpellier (31-24) et Aurillac (24-23) et ont battu Aix en Provence (26-25).

Ce stage entre dans le cadre de la préparation à la 19e édition du Championnat d'Afrique des nations (8-21 février 2010 au Caire).

L'Algérie a remporté cette coupe six fois consécutive

La sélection algérienne de handball homme a remporté la coupe d'Afrique des nations six fois consécutive. La première consécration était lors de la quatrième édition abritée par la Tunisie en 1981, deux ans plus tard, la sélection algérienne s'est sacrée champion d'Afrique au Caire au détriment du Congo. Le troisième trophée a été arraché en Angola lors de l'édition de Luanda 1985 devant la Côte d'Ivoire. Ensuite l'Algérie a remporté celle organisée par le Maroc en 1987. Deux années plus tard, l'Algérie a organisé cette compétition, la sélection algérienne n'a pas cédé son bien en remportant cette édition

brillement au détriment des Egyptiens. Après ces cinq consécrations, l'Algérie a raté trois fois le podium, il a fallu attendre la 12e édition pour voir les handballeurs algériens remporter le sixième titre au Bénin devant la Tunisie. Depuis cette édition l'Algérie joue toujours les trois premières places. L'Algérie, rappelons-le, a dominé cette compétition à plusieurs reprises. Enfin, les trois pays Algérie, la Tunisie et l'Égypte sont les équipes qui jouent toujours les premières places depuis la création de cette compétition.

M. S.

F O O T B A L L

CHAMPIONNAT DIV 1
(MATCH EN RETARD)

L'USM Alger et la JS Kabylie font match nul (1-1)

L'USM Alger et la JS Kabylie se sont séparées sur un score de parité (1-1), mi-temps: (1-0) en match retard du championnat d'Algérie de football, division Une, disputé hier au stade Omar Hamadi (Alger). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Hamidi (6') pour l'USMA et Aoudi (87') pour la JSK. A l'issue de cette mise à jour, le classement s'établit comme suit:

Classement	Pts	J
1. MC Alger	24	12
2. USM Annaba	23	13
3. MC Oran	22	13
4. WA Tlemcen	21	13
-- CABB Arreridj	21	13
6. ES Sétif	20	12
7. JSM Bejaia	19	13
-- MC El-Eulma	19	13
9. CR Bérouizdad	18	13
-- JS Kabylie	18	12
11. USM El Harrach	16	11
-- CA Batna	16	13
-- ASO Chlef	16	13
-- USM Alger	16	13
15. USM Blida	15	13
16. AS Khroub	14	13
17. NA Hussein-Dey	09	13
18. MSP Batna	06	13

P É T A N Q U E

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE À TUNIS

L'équipe nationale arrache une médaille de bronze

La sélection algérienne de sport de boules, composée par Menemeche, Metassi, Rezzoug et Saoudi, s'est inclinée en demi-finale du championnat d'Afrique des nations garçons, disputé à Tunis du 18 au 22 novembre. L'équipe algérienne avait pourtant bien entamé la rencontre en menant au score 7 à 0. De ce fait, l'Algérie a remporté la médaille de bronze après avoir été battue par la formation de Madagascar sur le score de 13 à 7.

Les représentants algériens avaient déjà remporté quatre victoires : devant le Sénégal, Madagascar, la Guinée et enfin le Cameroun. Après un parcours sans faute, les Algériens occupent la troisième place et le trophée revient à la sélection de Madagascar tenant du titre qui s'est imposée devant la Tunisie en finale. De leur côté, les filles algériennes ont pris part au championnat du monde de Suphanburi, en Thaïlande; l'équipe algérienne composée de Bouhnik, Bessedek, Aguagna et Haddidi, a enregistré une seule victoire et quatre défaites lors des éliminatoires. Néanmoins, elles se sont rachetées en coupe du monde où elles se sont imposées face à Madagascar 13-6, en huitièmes de finale et la Tchèque, 13-3, en quarts de finale. En demi-finale, les Algériennes se sont inclinées devant l'équipe de Singapour sur le score de 13-9. Un résultat qui permet aux Algériennes de monter sur la 3e marche du podium et d'obtenir une médaille de bronze.

M. S.

RAFIK DJEBBOUR

«JE VAIS CHOISIR L'ÉQUIPE QUI VA AVEC MES PROJETS»

Midi Libre : Vous avez donné de la joie à toute l'Algérie. Rien que pour cela, Midi libre vous dit merci...

Djebbour : Hamdollah, on savait que ça allait être dur depuis le départ. On a travaillé ardemment. On a été solidaires sur toute la ligne. On a consentis des sacrifices énormes et cette qualification en est la récompense. Aujourd'hui, je dis : mission accomplie.

Tout le monde croyait en vous. Pour preuve, les Algériens sont venus en masse...

C'était un moment intense, extraordinaire. On a bataillé pour ce peuple qui a été génial. On n'avait pas le droit de le décevoir. N'oubliez pas que nous avons été ses représentants, donc on se devait de le satisfaire et on a réussi.

Avant le début de cette campagne éliminatoire, l'Algérie ne visait que la CAN, mais avec le renfort, les objectifs ont été revus à la hausse, n'est-ce pas ?

Oui c'est vrai, le premier objectif de l'EN était de se qualifier pour la CAN en Angola, car après deux éditions consécutives sans l'Algérie, une qualification s'imposait. Mais, au fil du temps, on a noté qu'on était capables de revoir nos ambitions à la hausse, on s'est dit que le Mondial est jouable. On s'est juré de jouer nos chances à fond et c'est ce qui fut fait.

Antar Yahya, un défenseur, vous offre la qualification...

Antar est certes défenseur, mais le fait qu'il ait marqué ce but prouve qu'on était déchaînés et on avait cette rage de gagner vaille que vaille. Antar n'est pas à son premier but, c'est l'un des rares défenseurs au

monde capable de donner la victoire à son équipe.

Revenons un peu à votre situation dans votre club, un retour à AEK est-il envisageable ?

Sincèrement, avec toute l'émotion que je suis en train de vivre, je ne veux même pas y penser. Je suis fier de porter le maillot de l'Algérie et de ne parler que de l'Algérie. Quant à ma situation avec ce club, j'y verrai plus clair au moment voulu.

On a parlé du Celtic, Blackburn Rovers, mais on dit que vous seriez proche de rejoindre un club français; que répondez-vous ?

Je ne me prends pas la tête par ce dossier. J'ai tout le temps. Il y a plusieurs pistes, maintenant que j'ai réussi avec mon pays à décrocher l'essentiel, je tâcherai à faire le bon choix.

J'ai encore jusqu'au 31 décembre, je vais prendre tout mon temps, soyez-en sûrs. Toulouse serait, entre autres, une de mes pistes.

Je vais choisir l'équipe qui va avec mes projets et mes espérances, car je dois être prêt pour les prochaines CAN et CDM 2010. Donc, je dirais, Mondial! On sera prêts pour toi. Cela dit, je voudrais dire une chose...

Allez-y...

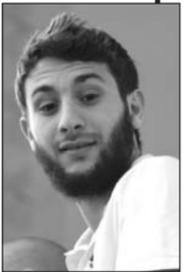
Maintenant que le but est atteint, je voudrais dédier ce succès à tous les Algériens, au peuple de Ghaza, aux Soudanais et à tous les musulmans qui ont soutenu l'Algérie.

Propos recueillis par Mehdi Yamani



DJAMEL ABDOUN

«On s'en est bien sortis»



Il fait partie de l'effectif de l'EN et il en est fier. Il a eu une prise de bec avec son coach, mais, en tant que professionnel, il admet son erreur et compte régler ce souci le plus tôt possible. Il a voulu s'exprimer après que l'euphorie de la qualification fut dispersée. Dans cette déclaration, Abdoun décrit ses sentiments, ce qu'il a vécu avec les Algériens. "C'était un moment légendaire pour l'Algérie et pour moi. Le fait d'avoir fait partie du groupe qui a procuré tant de joie à des millions de personnes est la plus belle des choses qui me soit arrivée dans ma carrière. Je n'oublierai jamais cela. Les images parlent d'elles-mêmes. On a été très mal accueillis par les Egyptiens. On appréhendait ce rendez-vous, Dieu merci, on a tenu le coup. Je dirais qu'avec quelques blessures on s'en est bien sortis, ça aurait pu être pire. Maintenant, on attend ce que décidera la FIFA. On attend des sanctions contre la Fédération égyptienne qui n'a rien fait pour notre sécurité. Mais, comme dit l'autre, ce qui ne tue pas rend plus fort. C'est ce qui a fait que l'équipe soit plus déterminée après ce qui s'est passé. Grâce à l'appui de notre public et des Soudanais, on a réussi à rendre une belle réponse sur le terrain. Ce qui est sûr, c'est qu'on doit beaucoup à nos supporters. En tout cas, on ne les remerciera jamais assez pour leur soutien. Cette qualification pour la Coupe du monde, c'est en grande partie à eux qu'on la doit. Sans leur soutien, on n'y serait certainement pas arrivé. Merci à tous les Algériens. Pour ce qui est de ma prise de bec avec le coach Rohr, je tiens à dire qu'un footballeur peut commettre quelques erreurs. Ça m'est arrivé et j'assumerai mes actes et leurs conséquences. Ça va être une leçon pour moi à l'avenir."

M. Y.

VERS UN MACH AMICAL

Sélection de Khartoum-Sélection de l'est du pays

PAR MOHAMED ZEMOUR

Le projet d'un match amical gala de football mettant aux prises une sélection des clubs de la capitale soudanaise Khartoum à une sélection de l'est de l'Algérie est en train de prendre forme et serait organisé dans les prochains jours selon une source bien informée.

Le projet de cette louable initiative revient au président de l'Entente de Sétif, M. Serrar qui compte saisir les autorités locales de sa wilaya et de sa ville pour l'aider à réaliser cette opération. Cette initiative se veut un signe

de reconnaissance envers la capitale Khartoum en particulier et le peuple soudanais en général pour la maîtrise de l'organisation du match d'appui entre l'Egypte et l'Algérie (0-1), notamment le soutien indéfectible envers les nôtres ainsi que les marques de sympathie envers nos supporters qui étaient nombreux à rallier la capitale du Soudan.

La sélection de Khartoum regrouperait des joueurs des grands clubs dont El Merrikh, El Hillal et El Mourada, alors que son homologue algérienne serait composée des éléments de l'ES Sétif et des clubs de la région selon

notre source qui a précisé que le projet en est à ses débuts et que rien n'est encore décidé officiellement.

Il est encore très tôt pour se prononcer sur les clubs devant participer à cette rencontre gala ni comment elle va se dérouler, selon la même source.

Néanmoins, ce qui est sûr, c'est que des invitations seront adressées à des personnalités du monde culturel, du secteur des sports et à des notables de la ville de Khartoum pour accompagner la sélection soudanaise, assister à la rencontre et à une réception qui sera organisée en leur honneur.

M. Z.

Meniri bientôt licencié ?



Une vive altercation avec des supporters après l'élimination de Bastia en Coupe de France, dimanche, vaut au défenseur corse Mehdi Meniri (Photo Presse-Sports) une procédure de licenciement, rapporte L'Equipe d'hier. Après la défaite (1-0) contre Marignane (CFA), le joueur s'en serait pris à un jeune de 17 ans et à son père qui ont porté plainte pour «coups et blessures». Le défenseur algérien de 32 ans a expliqué qu'il n'avait pas répondu aux insultes, sauf quand elles ont pris un tour raciste, reconnaissant avoir «aussitôt répliqué». Meniri, qui a porté plainte contre X pour «injures racistes» n'a visiblement pas convaincu ses dirigeants puisque ceux-ci lui ont signifié qu'une procédure de licenciement pour faute grave était engagée contre lui. L'affaire Meniri survient dans un contexte plus que morose pour le SC Bastia, rappelle le quotidien. Lanterne rouge de Ligue 2, le club chercherait un remplaçant à l'entraîneur, Philippe Anziani. Il pourrait s'agir de Jean-Marc Furlan, ancien coach de Troyes et Strasbourg, qui vient de refuser l'équipe belge de Charleroi.

Job élu meilleur footballeur 2009 en Angola

Le milieu de terrain de Petro de Luanda (1re division angolaise), Job, a été élu par les médias locaux meilleur footballeur de 2009 en Angola lors du neuvième gala d'hommage aux meilleurs sportifs de l'année, rapporte hier l'agence Angop. Outre Job, Petro de Luanda a remporté trois autres distinctions, notamment celle de meilleur entraîneur avec Bernardino Pedroto, meilleur butteur avec David (19 buts), et l'équipe de l'année, pour sa conquête de la coupe et du championnat national de 1re division. Benfica de Luanda a également obtenu deux distinctions, dont celle de dirigeant de l'année pour Tchizé dos Santos, la présidente du club, et d'entraîneur révélation pour Joaquim Muyumba. L'entraîneur de FC Bravos de Maquis, Joao Machado, a été distingué dans la catégorie de meilleure carrière de football.

Immobilier

● Achat

◆ Cherche pour achat villa R+1 (700 m² et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chérage, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Témly, Bd Med V, Gollf, Hydra, Bd Bougara Tél. : 021-74-93-06/04-74-65-83

◆ Cher. achat F5 standing (150m² et plus) vue s.mer, télémly, côté Saint George, Franklin Roosevelt, Soudani Boudjema, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst. Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

● Vente :

◆ vend villa 400m² R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf
◆ Villa 500m² R+2, bien située coopérat.
El Djanene, Dely Ibrahim
Tél. : 0550-19-88-33

◆ Vend villa 1.200 m², R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst. Tél. : 0552-11-66-65

◆ Vends villa Adenaline 900 m², Blaise Pascal, Télémly
◆ vend villa (350m²) sur grand Bd télémly Tél. : 0552-11-66-65

◆ Vends F1 (30m²), Duc des Cars Télémly
◆ F3 Hussein Dey
◆ F3 Berazouane
◆ F3 Aérohabitat
◆ F6 Didouche

◆ F4 Télémly

Tél. : 021-74-93-06/
0550-19-88-34

◆ Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m²) vue s. mer + garage, Bd Télémly, côté Beaux Arts (refait)

◆ Vend. F5 (150m²) vue s.mer imm. st. Bd Med V, Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Vends terrain 200m² conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél. : 021-74-93-06

◆ Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette

◆ F4 Viaduc vue s. mer, Télémly

◆ F5 Bd Med V

tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

● Location :

◆ Loue local (joli) 280m², bien situé, rue Didouche Mourad.
◆ Loue 180 m² conviendrait pour rest.ou salon thé DidoucheTél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

◆ Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poirsson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

◆ Loue pour étranger F5 + terrasse (250m²) Bd Télémly.

◆ F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint George

◆ F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.

◆ F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Loue superbe, grande et jolie résidence R+1 haut standing, avec beau jardin, piscine, sauna-hammam (con-

vient pour habitation) ag. int.s'abst. Tél. : 052-11-66-65

◆ Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Télémly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/021-74-93-06

◆ Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.

◆ Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue F3 standing, Golf

◆ F4+parking, Dely Ibrahim

◆ F4 meublé, Ben Aknoun

◆ F4 (300m²), Mohammadia

◆ F7 duplex, Hydra

◆ Loue villa meublée

R+2 Draria

Tél: 0550-19-88-39

◆ Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Témly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur tél. : 021-74-93-06

◆ Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayet) Ag.int. s'abst. Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Loue local 30m², Golf

◆ 70 m², Bd Med V

◆ 400m², Bd Zighout Youcef

◆ 350m², Bd Télémly

◆ 350 m², Sidi Yahia

Tél. : 0550-19-88-33/0550-19-88-34

◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

AGENCE IMMOBILIÈRE "LE NID DOUILLET"

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger
Tél: 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

● Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m², rénovée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m², 1^{er} étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

● Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m², composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

● Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02X50m² plus 35m² espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

● Pasteur : vends un F4, 5^e étage, sup.92m², sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

● Rue Charas : vends un fonds de commerce, d'un local, sup.92m², avec soupente de 90m², fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U
● Bd Amirouche : vends un local, sup.200m², façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

● Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

● A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1^{er} étage, sup. 25m², refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

-Côté de l'extension A : loue un niveau de villa, 1^{er} étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

● Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7^e étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

● Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

● L'Oasis : vends un niveau de villa, sup.82m², composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

● Bainem : vends une très belle villa R+1, 200/400m², située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1^{er} étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2^e étage/terrasse, prix : 9.000U

● Cherche pour location des villas pour habitation ou pour profession libérale

● Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

● Bobillot : vends un F2, 4^e étage, sup.60m², propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

● Cap Djennat : vends une très belle villa R+1, 250/1.000m², composée de 07 chambres, un grand jardin avec des arbres fruitiers, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég

-Saket : vends un terrain, sup.3.480m², zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég

● En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1^{er} étage, sup.80m², composé d'un F4, prix : 06U

● Boucheboub : vends un duplex, 2^e étage, sup.135m², situé dans un petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

● Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m², entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m² avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500 euros

● Chevalley, côté Clairval : loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m², terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

● Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3^e étage, sup.100m², très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 02 pièces, vue sur le grand boulevard, prix : 06U/ferme

● Poirson, côté des ambassades : vends un terrain, sup.1.750m², très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

● A 200m de l'église Notre-Dame d'Afrique : vends une villa R+1, style colonial, sup.155m², composée de 6 pièces, plusieurs terrasses, un puits d'eau, vue imprenable sur la mer et sur la baie, prix: 2300U

● Coopémad Nord : loue un F5 semi-meublé, r-d-c, sup.100m², refait, très propre, avec chauffage central, frigo, machine à laver, dans un quartier résidentiel avec aire de stationnement, jardin, prix : 08U/ferme

Agence Immobilière "El Massalih"

6 rue Chérif-Zahar Didouche-Mourad
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16

VENDS

- F2, 57 m², 2^e étage Duc Des Cars. Prix : 650 u/n

- F2, 62 m², 4^e étage, Garidi I. Prix 900 u/n

- F2, 29 m², 1^{er} étage, rue Cherif-Zahar. Prix : 500 u/n

-F2, 45 m², 5e étage Sacré-Cœur. Prix : 700 u/n

- Maisonnette, 90 m², Blida-Centre + acte, deux

chambres + cour + cuisine. Prix : 360 u/n

- Villa, 2 façades, 140 m², avec un grand local à Ghermoul. Prix 3.200 u

Duplex chérage (R+1) Prix : 2 milliards

F5, 8e étage, 200 m² + terrasse à Meissonier Prix : 1400 U/N

F4, 4e Dely Brahim, 96 m²

Prix : 1.200 U accepte promesse de vente

F4, 106 m² RDC, refait à neuf Chérif Tahar Prix : 1.200 U/N

LOUE

- F3, Telemly, 75 m², 2e étage, sous sol. Prix : 4 u/n.

F2, niveau de villa, 80 m², Tixeraine Prix : 2,5 U

AGENCE IMMOBILIÈRE "NASRI"

● Villa

-Ag. Nasri vends villa à Draria en bdr. sur 1.300m² top, avec piscine et TTC, prix 10 milliards nég. Tél. : 021-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends carcasse lot Yasmine, 160/200m² en R+1 prix 3M 800 nég. Tél. : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends plu-

sieurs villas et carcasses dans différents endroits
Tél. : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Terrains

-Ag Nasri vend 1.000 m² et 2.600m² dans quartier très résidentiel à Birkhadem tél. 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vend 650m² Dely Brahim, pas loin de la salle des fêtes «Grands vents» prix

144 u tél. : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Prospection

-Ag. immob. Nasri est à votre service, si vous avez un produit à nous proposer ou si vous-mêmes, vous en recherchez... n'hésitez pas à nous contacter au www.nari-immobilier.com/info@nari-immobilier.com Tél.: 21-44-76-49 /021-56-56-22/0550-54-56-68.

PENSÉE

10 longues années depuis ton cruel départ.

MOKHTAR CHERGUI mari et père exemplaire est parti trop tôt privant sa famille de chaleur et protection. La presse sportive, où sa plume faisait référence est également orpheline depuis son départ. En ce douloureux 25 novembre, sa femme **ZOUZOU**, sa fille **LALIA** qu'il n'a pas eu le bonheur de voir grandir, demandent aux nombreuses personnes qui l'ont connu et apprécié d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Repose en paix Mokhtar, tu es vivant dans nos cœurs.

Ta femme et ta fille

Vous voulez féliciter votre frère, sœur, cousin(e), ami(e), voisin(e) pour son mariage, ses fiançailles, son anniversaire ou tout autre évènement heureux ?

Le MIDI LIBRE vous offre l'occasion de leur faire plaisir pour seulement **200 DA l'annonce sans photo et 250 DA avec photo.**

Il vous suffit de contacter notre Service publicité au 26 rue Didouche-Mourad Alger. En attendant de passer réserver votre espace par email publicite@lemidi-dz.com

Rubrique en partenariat avec emploitic.com

Graphiste Web ET Multimédia

MISSIONS :

Concevoir et créer des maquettes et des interfaces graphiques de sites Internet principalement ainsi que d'autres supports multimédia. En tant que Webdesigner, vous devrez pleinement exploiter les richesses et contraintes des supports multimédia pour proposer avec créativité des conceptions permettant d'atteindre les objectifs de communication de chaque projet et de mettre en évidence ses fonctionnalités.

PROFIL :

- Graphiste confirmé : riche et forte expérience en design Internet et multimédia.
- Maîtrise du découpage et du montage des maquettes en pages Web.
- Passionné : le monde du Web et du multimédia vous sont familiers.
- Esprit d'équipe : vous serez en étroite collaboration avec vos collègues de différents profils (développeurs, commerciaux, chargés de clientèle, ...)
- Toute autre aptitude à développer les maquettes sur des logiciels tiers est souhaitée comme l'aptitude à monter et réaliser des animations Flash ou des scènes et animation en 3D.
- Envoyez vos candidatures à l'adresse email job@aspub.com
- Informations complémentaires

TECHNICIEN SUPERIEUR S.A.V ITINERANT

Rattaché(e) au Responsable de structure et au Responsable de Service Après Vente export en France, vous aurez à assurer la gestion d'un parc machines de la gamme équipement médical sur l'ensemble du territoire Algérien. Ayant pour objectif principal la maîtrise des dépenses, le suivi et la satisfaction clientèle en minimisant le temps d'intervention.

Votre mission consistera à :

- S'assurer du contrôle de la conformité du matériel suivant les procédures de tests techniques
- Mener à bien les installations, les maintenances, les dépannages et les mises à jour de l'ensemble de la gamme des équipements d'ophtalmologie en utilisant ses qualités et connaissances techniques.
- Gérer et résoudre les problèmes techniques en coordination avec les services commercial et administratif dans les délais impartis Planifier ses interventions et les maintenances préventives avec les clients en tenant un calendrier des interventions
- Etablir les devis des différentes interventions.
- Remplir et archiver les rapports d'interventions.
- S'assurer de la disponibilité des ressources (pièces détachées, accessoires, instruments de mesures...) pour l'accomplissement du dépannage terrain.
- Assurer le suivi, l'ajustement et l'optimisation du stock des pièces détachées (Garantie, hors garantie, sous contrat, hors contrat)
- Assurer la formation de mise en route des équipements de blocs opératoires et de de consultations au personnel médical.
- Assurer la formation technique de premier niveau au personnel technique.
- Assurer la prospection, la promotion et la vente des contrats de maintenance. Assurer le Reporting à son supérieur et au responsable SAV Export France à tous les niveaux d'interventions.

Votre profil :

- Formation : DEUA / Ingénieur en mesure physique ou équivalent.
- Expérience: 3 ans minimum d'expérience médicale en radiologie, IRM ou Aéronautique.
- Bonne maîtrise du Français - Anglais courant.
- Maîtrise de l'outil informatique.
- Rigoureux, réactif et précis avec de bonnes capacités d'analyse et un grand sens du diagnostic tout en respectant les procédures ISO et les normes médicales.
- Ouvert d'esprit, autonome, organisé, communicatif avec un excellent relationnel client.
- Grande disponibilité et mobilité géographique pour des déplacements très fréquents sur le territoire national et à l'étranger (supérieur à 50 Jours/an).
- Permis de conduire impératif.

Informations complémentaires

- Type de contrat : CDI
- Année d'expérience : 3 à 5 ans
- Niveau d'étude : Bac +4
- Salaire mensuel net : Entre 60 000 et 100 000

Responsable de clientèle

Nous travaillons dans 3 domaines :

- L'immobilier (recherche et installation de logements)
- Les démarches d'immigration (permis de Depuis 2006 travail et carte de résidence)
- L'accompagnement interculturel (accueil, voyages de reconnaissance et formations interculturelles)

DESCRIPTION DU POSTE

- Le candidat assure le suivi de l'ensemble des missions, en liaison permanente avec les consultants et la gérante de la société.

Il (ou elle) prend en charge les missions suivantes :

- Suivi de la relation client
- Accueil
- Immobilier (définition des besoins, transmission des demandes, collecte d'informations, organisation des visites, mise en place des contrats)
- Immigration (lien entre le client et le consultant en charge des démarches d'immigration)
- Assistance « vie pratique »
- Organisation de voyages de reconnaissance et de formations interculturelles
- Gestion de l'information (suivi des fichiers clients et logements, recherche et organisation d'informations)
- Gestion courante de la société (suivi comptable)
- Le poste est basé à Hydra avec de nombreux déplacements locaux (accueil à l'aéroport, visites dans la ville, déplacements chez les clients). Un véhicule personnel est apprécié.

PROFIL RECHERCHE

Le candidat ou la candidate a fait des études supérieures et a eu l'occasion de séjourner à l'étranger. Il (ou elle) parle couramment le français, l'arabe et l'anglais, connaît bien Alger et a envie de faire découvrir son pays aux étrangers qui ont choisi de venir travailler quelques années en Algérie. Il (ou elle) a de vraies qualités humaines, de bonnes aptitudes à la communication et au travail en équipe, il (ou elle) est organisé(e) et autonome

Informations complémentaires

- Année d'expérience : 3 à 5 ans
- Niveau d'étude : Bac +4
- Région : Alger

Hôtesse d'accueil

TACHES PRINCIPALES

- Accueillir, orienter et installer de façon efficace et courtoise les clients selon les standards de service et de performance de l'hôtel Sheraton Club des Pins
- Recevoir les clients dès leur entrée dans le restaurant
- Connaître tous les services de l'hôtel
- Maintien du livre des réservations

- Prendre les réservations conformément aux standards de l'hôtel
 - Reconnaître les clients VIP et informer le personnel de restaurant de leur arrivée
 - Répondre au téléphone en respectant le standard Sheraton Club des Pins
 - Maintien d'une apparence et d'un comportement exemplaire
 - Se tenir au courant des événements ayant lieu à l'hôtel
 - Préparer les tables réservées en accord avec le responsable
 - Connaître les plats proposés aux menus et cartes et "spécial du jour" afin de les proposer aux clients
- CONNAISSANCES ET HABILITES SPECIFIQUES AU POSTE**
- L'employé doit justifier des connaissances et habilités suivantes:
 - Maîtrise de l'anglais, du français et de l'arabe.
 - Bonne présentation
- STANDARDS DE QUALIFICATIONS**
- Diplôme universitaire
 - Informations complémentaires
 - Type de contrat : CDI
 - Région : Alger

Un animateur commercial basé à Alger

Ce poste nécessite des déplacements réguliers sur les villes principales d'Algérie.

Responsabilités

Sous la supervision du Directeur Commercial, les missions principales sont de :

- Visiter périodiquement les points de vente afin de maintenir en permanence un contact étroit avec le partenaire
- Identifier les axes de développement avec les prescripteurs et proposer une stratégie commerciale adaptée à chaque partenaire qu'il décline en accord avec sa hiérarchie
- Garantir la motivation et le développement des compétences des équipes de nos partenaires sur la vente des produits d'assurance
- Former les réseaux de distribution aux produits d'assurance et aux techniques de vente
- Suivre l'activité Assurance d'un réseau de distribution et en garantir l'atteinte des objectifs de production
- Recueillir toutes informations utiles au suivi des partenaires
- Proposer les cas échéant des adaptations des produits

1.2 Profil recherché

- Homme/femme, de formation supérieure, le (la) candidat(e) recherché(e) bénéficie d'une expérience de 3 ans minimum dans la vente de produit d'assurance, bancaire ou dans l'animation commerciale d'un réseau de distribution.

1.3 Aptitudes professionnelles

- Forte capacité relationnelle
- Persuasif
- Sens de l'organisation et du travail en équipe
- Soucieux de l'atteinte de ses objectifs
- Capacité à remonter et partager l'information avec sa hiérarchie

1.4 Aptitudes personnelles

- Force de proposition et sens de l'initiative
- Dynamisme, implication et autonomie
- Disponibilité, Ecoute

Informations complémentaires

- Région : Alger

TÉLÉCONSEILLERS BILINGUES FRANCOPHONES (H/F)

Votre mission :

- Emission d'appels en B to C et B to B
- Renseignement client
- Suivi des commandes
- Prise de rendez-vous
- Votre profil

- Vous avez une expérience de téléconseiller en émission d'appel d'au moins 3 mois si possible dans l'e-commerce quelque soit le produit

- Un goût pour les nouvelles technologies et produits High Tech

- Vous êtes doté des connaissances en commerce et en marketing

Amplitude horaire :

- De 9h à 18h du lundi au vendredi

Lieu de travail :

- Dar El Beida

Informations complémentaires

- Type de contrat : CDI
- Année d'expérience : Moins d'un an
- Région : Alger

Des Assistantes Trilingues

Elles auront pour principales activités :

- D'assurer la bonne tenue du secrétariat dans sa globalité :
- Gestion de l'agenda, traitement du courrier et des appels, organisation des déplacements, commande de fournitures, assistance dans la préparation et l'organisation de réunions...
- Pour des candidates avec potentiel de développement, d'autres tâches pourront leur être confiées.

Conditions

- Diplômée Bac +4, vous justifiez d'une expérience probante dans un poste similaire.
- Vous disposez d'un bon relationnel, de capacités de communication et de coordination.
- Vous êtes organisée et avez le sens des priorités.
- Vous maîtrisez parfaitement les langues arabe, française et anglaise à l'oral comme à l'écrit ainsi que l'outil informatique (Pack Office).
- Poste basé à Alger : Pins maritimes, Hydra...

Informations complémentaires

- Type de contrat : CDI
- Année d'expérience : 3 à 5 ans
- Niveau d'étude : Bac +4
- Région : Alger

Chef de projet

Importante entreprise allemande internationale Linde Gas (www.linde-gas.com) opérant dans le domaine des gaz industriels et médicaux cherche un chef de projet, poste basé en Algérie.

Sous la conduite d'un Chef de Projet régional ainsi que d'un chef de projet senior, vous gerez des projets d'investissement en Algérie.

Votre mission :

- Gérer plusieurs projets d'investissement de l'entreprise en Algérie (budget et planning)
- Coordonner le travail d'une ou plusieurs petite(s) équipe(s) de projet locale(s) (gestionnaire administratif, assistante, sous-traitants) et s'appuyer sur cette équipe

Missions :

- Assurer la promotion et la distribution des produits (Ingredients et Aromes utilisés dans le domaine de la transformation des viandes et charcuterie).
- Assurer l'interface avec les clients grands comptes et les grossistes distributeurs.
- Etre à l'écoute et identifier les réels besoins des clients et rester disponible à

fin de les conseiller et les orienter sur les domaines d'utilisation des produits et des dosages à pratiquer.

- Prospector et cibler une nouvelle clientèle.
- Veiller à maintenir des relations stratégiques avec la clientèle.
- Suivre de près les dossiers des clients et assurer le recouvrement des créances.
- Assurer le Reporting mensuel.

Profil :

- Niveau universitaire, de formation Commerciale ou Marketing avec une bonne expérience dans le domaine de la transformation des viandes et la commercialisation des produits et ingrédients entrant dans la fabrication de la charcuterie.

- Bonne maîtrise de l'arabe et du français. (L'espagnol serait un plus)
- Excellent relationnel, communicatif, bon négociateur, rigoureux avec un sens de l'initiative et un sens poussé des responsabilités.
- Disponible et apte aux déplacements.
- Rémunération attractive+ avantages annexes (Véhicule, téléphone + Bonus sur réalisation des objectifs).

Informations complémentaires

- Type de contrat : CDI
- Année d'expérience : 3 à 5 ans
- Niveau d'étude : Bac +4
- Région : Alger

UN(E) RESPONSABLE COMMERCIAL (E)

Missions :

- Assurer la promotion et la distribution des produits (Ingredients et Aromes utilisés dans le domaine de la transformation des viandes et charcuterie).
- Assurer l'interface avec les clients grands comptes et les grossistes distributeurs.
- Etre à l'écoute et identifier les réels besoins des clients et rester disponible à fin de les conseiller et les orienter sur les domaines d'utilisation des produits et des dosages à pratiquer.
- Prospector et cibler une nouvelle clientèle.
- Veiller à maintenir des relations stratégiques avec la clientèle.
- Suivre de près les dossiers des clients et assurer le recouvrement des créances.
- Assurer le Reporting mensuel.

Profil :

- Niveau universitaire, de formation Commerciale ou Marketing avec une bonne expérience dans le domaine de la transformation des viandes et la commercialisation des produits et ingrédients entrant dans la fabrication de la charcuterie.

- Bonne maîtrise de l'arabe et du français. (L'espagnol serait un plus)
- Excellent relationnel, communicatif, bon négociateur, rigoureux avec un sens de l'initiative et un sens poussé des responsabilités.
- Disponible et apte aux déplacements.
- Rémunération attractive+ avantages annexes (Véhicule, téléphone + Bonus sur réalisation des objectifs).

Informations complémentaires

- Type de contrat : CDI
- Année d'expérience : 3 à 5 ans
- Niveau d'étude : Bac +4
- Région : Alger

Chef de Département Réalisation

Exigences d'accès :

- Diplômé universitaire dans les spécialités liées à l'environnement Informatique, Energie, Electricité (courant fort, courant faible), Aménagement, Climatisation spécifique, Détection et extinction Incendie et Génie Civil
- Expérience minimum de 5 ans dans le domaine.
- Connaissance des évaluations et suivi de projet (vérification, attachements, situations et DGD).
- Supervision, Coordination et Suivi d'un ensemble de projets.
- Connaissance des langues arabe, française (parlées et écrites).
- Très bonne culture générale.
- Maîtrise de l'outil informatique ; des techniques de gestion : AUTOCAD, SAP2000, MS Project.
- Meneur d'hommes, ouverture d'esprit et goût pour la communication.
- Autonomie, rigueur et dynamisme, facilité d'adaptation.
- Disponibilité et aptitudes aux déplacements fréquents sur tout le territoire national.

Informations complémentaires

- Année d'expérience : 3 à 5 ans
- Niveau d'étude : Bac +4
- Région : Alger

Faites
publier vos
offres
d'emploi
pour
seulement
300 DA...
Les
demandes
d'emploi
sont
gratuites.

PROGRAMME TÉLÉ



07:00 Journal télévisé
07:20 Sabahiat
10:00 Oggy et les cafards
10:30 Mouatin Bi darajat wazir
11:15 Taqafat wa tourath assia
11:45 Min Niâmahou
12:00 Fariq El- kangoo
12:30 Aâl abouabe el-madina
13:00 Journal télévisé
13:45 Doumoue el ward
15:00 Azizi El-Mouchahid
16:30 Nadi Fouroussia
17:00 Strawberry Short cake
17:30 El-khal wa raihane
18h00 Journal télévisé
18:30 Moutaât El-Maida
19:00 Ahl El-Raya
19:45 Khamesse El-arkan
20:00 Journal télévisé
21:00 Ruptur
22:30 El Hadira el wataniya
Cheriaa
00:00 Journal télévisé



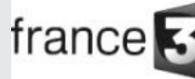
06:15 Docteur Globule
06:45 Tfo
10:55 7 à la maison
11:55 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:50 Petits plats en équilibre
13:52 Et si on fêtait ça ?
13:54 Météo
13:55 Julie Lescaut
15:35 Petits secrets entre amis
17:30 Ghost Whisperer
18:25 Tournez manège !
19:05 La roue de la fortune
19:55 La prochaine fois, c'est chez moi
19:56 Météo
20:00 Journal
20:30 C'est ma Terre
20:35 Météo
20:45 Football : Milan AC-Olympique de Marseille

22:50 Courses et paris du jour
22:55 New York, section criminelle
23:40 New York, section criminelle
01:15 Preuve à l'appui
02:10 50 mn Inside
03:10 Confessions intimes
05:05 Musique
05:25 Reportages
05:50 Docteur Globule



09:03 Dans quelle éta-gère
09:05 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 CD'aujourd'hui
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Je commence demain
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Les gestes qui rassurent
13:52 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Un cas pour deux
16:10 Commissaire Lea Sommer
17:00 Rex : Une famille déchirée
17:50 Côté match du jour
17:55 En toutes lettres
18:40 CD'aujourd'hui
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:50 Météo
19:52 Les étoiles du sport
19:55 Image du jour
20:00 Journal
20:30 Les gestes qui rassurent
20:33 Le progrès en questions
20:34 Météo
20:35 Clara, une passion française
22:05 Tirage du Loto
22:10 Le monde solidaire
22:15 L'objet du scandale
00:10 Dans quelle éta-gère
00:15 Journal de la nuit

00:25 Météo
00:30 CD'aujourd'hui
00:35 Des mots de minuit
02:05 Toute une histoire
03:05 Gilmore Girls
03:45 Emissions religieuses



06:00 Euronews
06:45 Toowam
11:00 Mercredi c sorties
11:10 Plus belle la vie
11:35 Consomag
11:40 Le 12/13
12:55 Météo
13:00 Côté cuisine
13:35 En course sur France 3
13:50 Inspecteur Derrick
14:50 Keno
14:55 Questions au gouvernement
16:00 C'est pas sorcier
16:30 Culturebox
16:35 Slam
17:05 Un livre, un jour
17:15 Des chiffres et des lettres
17:50 Questions pour un champion
18:30 18:30 aujourd'hui
18:45 19/20
20:00 Tout le sport
20:08 Les étoiles du sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Vu du ciel : La fin du pétrole
22:25 Météo
22:28 La minute épique
22:30 Soir 3
22:55 Ce soir (ou jamais !)
00:05 Tout le sport
00:10 Faits divers, le mag
01:05 Soir 3
01:30 Plus belle la vie
01:55 Un livre, un jour
02:00 Mercredi c sorties
02:05 Parlement Hebdo
02:55 La case de l'oncle Doc
02:56 Tribunal d'instance, silence on ferme
03:45 Questions pour un champion
04:25 Outremers



19:00 Les aventures culinaires de Sarah Wiener : Savoie : là-haut sur la montagne
19:25 Portraits/Autoportraits
19:30 Arte culture
19:45 Arte info
20:00 Natures fortes : Les montagnes Rocheuses
20:45 Shanghai, les années folles
22:10 Zoom Europa : Le travail des enfants : que fait l'Europe ?
22:55 Le navigateur : Une odyssée médiévale
00:25 Arte culture
00:40 Au coeur de la nuit : Alejandro Jodorowsky et Daniel Pinchbeck
01:30 La terre aux abois
03:00 L'oubli
04:30 L'art et la manière : Mohamed Bourouissa



06:35 M6 Kid
09:05 M6 boutique
09:55 Météo
10:00 M6 clips
10:35 M6 Kid
11:50 La petite maison dans la prairie
12:45 Météo
12:50 Le 12 50
13:05 Ma famille d'abord
13:30 Météo
13:40 Mensonges et trahison
15:30 90210 Beverly Hills, nouvelle génération
16:20 90210 Beverly Hills, nouvelle génération
17:20 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:40 Bones : Émancipation
21:30 Bones

22:15 Bones
23:05 Bones
00:00 Météo
00:05 Enquête exclusive



08:30 X men
09:00 Ce que j'aime en toi
10:00 - Foot-ball Channel
11:00 -Foot-ball
12:30 NESS... NESSMA
13:30 Mirna & Khalil
14:30 J AD
15:30 Menace toxique
17:30 X men
18:00 Ce que j'aime en toi
19:00 J AD
20:00 Mirna & Khalil
21:00 Desperate Housewives
23:00 Foot-ball
00:45 - Foot-ball Channel
01:45 NESS... NESSMA
02:45 Clips



11:00 A vos recettes
11:30 Y'a une solution à tout !
12:30 Drôles de dames
13:25 Le zapping
13:25 Le Flash
13:30 L'école des Stars
15:30 Les perles du Net
17:00 Mode... d'emploi
18:00 Le zapping
18:30 Le Flash
18:40 Morandini !
19:45 Les déménageurs de l'extrême
20:40 Les déménageurs de l'extrême
21:30 Les déménageurs de l'extrême
22:20 Les déménageurs de l'extrême
23:10 Les perles du Net
00:10 Morandini !
01:10 Ça tourne !

LA SELECTION DU JOUR



20h45

Football : Milan AC-Olympique de Marseille



A deux journées de la fin de la phase de groupes, la lutte fait rage pour décrocher les précieux billets pour les huitièmes

de finale. Après deux défaites initiales qui avaient sérieusement remis en question les chances de qualifications, l'OM a remis les compteurs à zéro à Zurich (1-0 ; 6-1). L'équipe phocéenne devra réaliser un exploit à San Siro face à l'AC Milan pour encore rêver de huitièmes de finale lors des deux derniers matchs du groupe C contre Milan et le Real Madrid. Avec seulement un point de retard sur ses deux rivaux qui se sont neutralisés, l'OM devra transformer son rêve en réalité.



20h35

Clara, une passion française



Réalisateur : Sébastien Grall.
Avec : Hanna Schygulla, Jérôme Kircher, Urbain Cancelier, Philippe Uchan, Annelise Hesme.

En 1877 Joseph Schreiber fuit la Prusse pour s'installer à Paris comme représentant de commerce. Il s'installe Cité Tréville, dans le quartier allemand de Paris. Quelques semaines plus tard, il invite sa jeune femme Clara à le rejoindre. Les affaires marchent bien, mais Joseph ne veut pas se résoudre à arpenter le pavé parisien. Il cherche «l'idée», la grande idée qui ancrera sa famille dans la bonne société parisienne et qui fera de ses trois fils, de bons français



20h40

BONES



Avec : Emily Deschanel, David Boreanaz, Eric Millegan, T.J. Thyne, Michaela Conlin.

Suite au meurtre d'un étudiant, membre actif d'une fraternité, Booth et Brennan interrogent élèves et professeurs du campus. De son côté, Booth s'entête à trouver un nouvel emploi à son frère Jared qui préfère partir vivre en Inde.



20h45

Shanghai, les années folles



Réalisateur : Anne Riegel, Olivier Horn.

A Shanghai, dans les années 30, le trafic de l'opium est aux mains des triades chinoises qui ont pignon sur rue dans les concessions étrangères. Leur chef, Du Yueheng, parrain de la Bande Verte, domine la ville. En retraçant son ascension vertigineuse, le documentaire saisit les mille visages de cette cité de l'argent, de la drogue, des jeux et des plaisirs. Restituant un Shanghai proche du Chicago de la prohibition, il nous embarque dans l'exploration de cette période où banquiers et trafiquants, révolutionnaires et nationalistes écrivaient l'histoire — et où germaient aussi les idées nouvelles qui allaient donner naissance à la Chine moderne.



Directrice de la publication : Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53
Bureau de Annaba : 24 rue Med Khemisti - Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-ouzou : Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle Ville T. O. - Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Don de 80.000 tonnes de dattes des agriculteurs biskris aux Soudanais

Pour remercier les Soudanais de leur solidarité avec l'équipe algérienne et ses supporters, lors du match contre l'Egypte, les agriculteurs de la wilaya de Biskra ont décidé de faire un don de 80.000 tonnes de dattes au peuple soudanais.

Selon nos sources,

l'acheminement de cette marchandise se fera à partir d'aujourd'hui et c'est la Compagnie nationale Air Algérie qui se chargera du transport.

Bonne nouvelle pour les agriculteurs, ils ne paieront pas de droits de douanes. Louable initiative !



NAFTAL assure de la disponibilité des produits pétroliers durant les fêtes de l'Aïd El Adha



La distribution des produits pétroliers sera assurée sur l'ensemble du réseau stations-service de NAFTAL durant

les fêtes de l'Aïd El Adha, annonce hier l'entreprise dans un communiqué.

"Soucieuse du confort et du bien-être de son aimable clientèle et fidèle à ses traditions de société de service public, NAFTAL informe que durant les fêtes de l'Aïd El Adha, et à l'instar des autres jours, la distribution des produits pétroliers sera assurée sur l'ensemble de son réseau stations-service, de jour comme de nuit, et ce, à travers tout le territoire national", indique la même source.

27.392 hadjis transportés aux Lieux Saints de l'Islam

Au 23 nov 2009, un total de 27.392 hadjis algériens ont été transportés à bord de 138 vols aux Lieux Saints de l'Islam.

Selon un bilan de la Protection civile rendu public hier, 16.223 hommes et 10.818 femmes ont été transportés à bord de 138 vols, a-t-on précisé de même source.

Le bilan fait état, par ailleurs, du décès à la même date, de 3 hadjis (deux hommes et une femme âgés entre 64 et 75 ans).

D'autre part, le nombre total des égarés a atteint 1.487, dont 946 hommes et 541 femmes, mais qui ont tous été retrouvés et ramenés à leurs lieux de résidence.

Concernant la prise en charge médicale, 1.124 consultations ont été enregistrées.

Des allergies "graves" au vaccin H1N1 de GSK au Canada (OMS)

Un nombre inhabituel de réactions allergiques "graves" au vaccin contre le virus H1N1 de la grippe pandémique a été enregistré récemment au Canada où un lot du groupe pharmaceutique GlaxoSmithKline a été rappelé, a annoncé, hier, l'Organisation mondiale de la santé.

"Un nombre inhabituel

d'allergies graves au vaccin a été enregistré au Canada", a déclaré à l'AFP un porte-parole de l'OMS, Thomas Abraham.

"Les autorités canadiennes ont rappelé un lot de vaccin de GSK" et "mènent les recherches" nécessaires pour établir les causes de ces allergies, a-t-il ajouté sans donner de précision sur le nombre

exact de cas graves détectés.

Il a assuré que l'OMS ne recommandait pas dans l'état actuel d'observer une attention particulière aux vaccins et ne changeait pas ses recommandations les concernant.

"Nous devons d'abord comprendre ce qui s'est passé au Canada", a insisté le porte-parole.

Environ 25 millions de personnes mortes du sida depuis l'apparition de la maladie

Environ 25 millions de personnes sont mortes du sida depuis l'apparition de la maladie et 60 millions ont été infectées, mais le nombre de nouvelles infections a baissé de 17% ces huit dernières années grâce surtout à la prévention, selon un rapport publié hier par l'Onusida.

"Depuis le début de l'épidémie, près de 60 millions de personnes ont été infectées par le VIH et 25 millions de personnes sont décédées de causes liées au VIH", indique le rapport annuel de l'organisme onusien établi en



collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé.

"La tendance sur huit ans indique une baisse des nouvelles infections de 17% depuis 2001 alors que la plupart des progrès s'observent en Afrique subsaharienne", ajoute-t-il. "La bonne nouvelle, c'est que nous avons des preuves que les baisses que nous observons sont dues, au moins en partie, à la prévention", s'est félicité le directeur exécutif de l'Onusida, Michel Sidibé, cité dans un communiqué.

Sarkozy rejette toute régularisation massive des sans-papiers

Le président français Nicolas Sarkozy a rejeté, hier, toute régularisation massive des immigrés sans-papiers, alors que le débat est relancé par une grève de travailleurs employés par des entreprises françaises mais dépourvus de titres de séjour.

Depuis le 12 octobre, plus de 5.000 travailleurs sans-papiers à travers toute la France et principalement en région parisienne, se sont mis en grève pour réclamer la régularisation de leur situation. Ils sont principalement employés dans la restauration, le bâtiment, le nettoyage ou la sécurité.

Lors d'un déplacement au Perreux-sur-Marne, en banlieue parisienne, Nicolas Sarkozy a affirmé qu'il ne procéderait "jamais" à une régularisation massive des sans-papiers, estimant que ce serait "contraire" aux "valeurs de la République".

"Tant que je serai président de la République, je n'accepterai pas une régularisation globale de ceux qui n'ont pas de papiers, je ne l'accepterai jamais parce que c'est contraire à l'idée que je me fais des valeurs de la République", a-t-il assuré.

"La France a expérimenté cette régularisation à trois reprises (...) ça a conduit à ce que les réseaux de trafiquants criminels sur la pauvreté des gens et le malheur des gens, se disent envoyons les malheureux en France, ils régularisent, et donc un jour, ils seront amenés à régulariser", a-t-il ajouté.

La situation de ces travailleurs sans papiers qui, selon le syndicat CGT, serait environ 400.000 au total en France, embarrasse le gouvernement, alors que certains responsables de la gauche réclament leur régularisation.

Le week-end dernier, le gouvernement français avait fait savoir qu'il envisageait de durcir les sanctions contre les entreprises employant ces travailleurs, pouvant aller jusqu'à la fermeture administrative, suscitant la réprobation des milieux patronaux.

Ces travailleurs sont souvent déclarés aux administrations compétentes ou aux organismes de sécurité sociale. Ils ont parfois pu être embauchés grâce à de faux documents de séjour ou à des papiers empruntés.

INSOLITE

France : des élèves souhaitent le changement d'un professeur qui interdit les portables

Une classe de terminale du lycée Jean-Lurçat a été rappelée à l'ordre par l'inspecteur de l'académie. Pourquoi ? Les élèves n'apprécient pas que leur enseignante interdise les téléphones mobiles et le lui ont fait savoir.

Tout a commencé fin octobre, lorsque le proviseur du lycée reçoit une lettre d'une classe de terminale qui réclame un changement de professeur d'anglais. Le motif étant que Claudine Lespagnol, l'enseignante de 58 ans, refuse l'utilisation des mobiles pendant son cours. Si le proviseur refuse la requête des élèves, ces derniers vont encore plus loin, adressant à l'enseignante des courriers d'insultes, la menaçant et lui volant une clé USB. L'enseignante commence à craquer et porte plainte, soutenue par les autres professeurs de l'établissement. Finalement, l'inspecteur d'académie s'est rendu dans la classe posant problème hier, expliquant qu'au-



cune sanction collective ne pouvait être prise mais assurant de son soutien à la professeure. Les autres enseignants quant à eux ont demandé au recteur de l'académie de porter plainte auprès du procureur contre la classe, dont les cours devraient être suspendus.



Lors d'un déplacement au Perreux-sur-Marne, en banlieue parisienne, Nicolas Sarkozy a affirmé qu'il ne procéderait "jamais" à une régularisation massive des sans-papiers, estimant que ce serait "contraire" aux "valeurs de la République".



Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 5h47	Fadjr : 5h51	Fadjr : 5h51	Fadjr : 5h58	Fadjr : 6h06	Fadjr : 6h17	Fadjr : 6h20	Fadjr : 6h21
Dohr : 12h17	Dohr : 12h20	Dohr : 12h21	Dohr : 12h27	Dohr : 12h35	Dohr : 12h47	Dohr : 12h50	Dohr : 12h53
Asr : 14h55	Asr : 14h59	Asr : 15h01	Asr : 15h06	Asr : 15h15	Asr : 15h28	Asr : 15h32	Asr : 3h37
Maghreb : 17h15	Maghreb : 17h18	Maghreb : 17h21	Maghreb : 17h26	Maghreb : 17h34	Maghreb : 17h48	Maghreb : 17h51	Maghreb : 17h56
Icha : 18h40	Icha : 18h44	Icha : 18h46	Icha : 18h51	Icha : 19h00	Icha : 19h12	Icha : 19h16	Icha : 19h19

INQUIÉTUDE DE L'ONU SUR LA SITUATION AU SAHARA OCCIDENTAL

Garantir le droit des Sahraouis à l'auto-détermination

L'actuel regain de tension entre le Front Polisario et le Maroc suite notamment à l'arrestation par ce dernier en octobre de 7 militants sahraouis des droits de l'Homme dont Mme Aminatou Haider qui a été expulsée le 14 novembre de Laayoune est source d'inquiétude pour l'ONU, a indiqué l'Organisation lundi dernier dans un communiqué.

PAR KHADIDJA ZEGHLOUL

Le Maroc qui vient de fêter le 34e anniversaire de l'occupation de ce pays est resté sourd aux appels réitérés de la communauté internationale à leur libération. Récemment encore, l'opinion publique s'est mobilisée à Barcelone à l'occasion de la 35e conférence de soutien au peuple sahraoui : des centaines de personnes y ont défendu son droit à l'auto-détermination et dénoncé la vague de répression du Maroc contre les populations civiles des territoires occupés.

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, "est préoccupé par la tension croissante entre les parties aux négociations sur l'avenir du Sahara Occidental, qui s'est accrue du fait de la détention récente de plusieurs groupes d'activistes sahraouis et de la situation d'Aminatou Haider", indique un communiqué. Récemment encore, réagissant aux arrestations des mili-



Aminatou Haider

tants sahraouis, il avait appelé les deux parties à «poursuivre le dialogue et les contacts avec le Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés en vue de garantir au peuple sahraoui le respect des droits de l'Homme».

M. Ban, précise le dernier communiqué, a encore "exhorté les deux parties à continuer de coopérer avec son émissaire personnel, Christopher Ross, pour tenter de programmer une nouvelle série de pourparlers et à chercher à progresser ensemble vers une solution politique mutuellement acceptable".

Selon l'agence de presse sahraouie (SPS), M. Ban Ki Moon a affirmé que son envoyé spécial pour le Sahara Occidental, M. Christopher Ross, avait engagé des entretiens informels entre les deux parties. Quatre séries de

négociations sur le Sahara Occidental ont eu lieu à Manhasset, entre le Maroc et le Polisario, sous l'égide de l'ONU sans engendrer de progrès. Les derniers développements au Sahara Occidental caractérisés notamment par de nombreuses atteintes aux droits de l'Homme, militent encore davantage «pour un règlement du conflit sur la base de la décision 1817 (2008) du Conseil de sécurité» a réaffirmé M. Ban Ki Moon. «Cette décision et le reste des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité depuis 2007 appellent les deux parties à engager des négociations directes, de bonne foi et sans conditions préalables en vue d'aboutir à un règlement politique mutuellement acceptable à même de garantir le droit du peuple sahraoui à l'auto-détermination» avait-il conclu.

K. Z.

87 immigrants irréguliers dont trois mineurs interpellés au Sud

Dans un communiqué de presse, parvenu à notre rédaction, hier, les gendarmes du poste de police judiciaire de Djanet dans la wilaya d'Illizi, ont présenté le 22 du mois en cours devant le procureur de la République près le tribunal local, soixante-deux ressortissants nigériens et un Malien interpellés les 17 et 19 du mois en cours pour immigration irrégulière et deux citoyens algériens pour aide et assistance à des étrangers, ajoute le communiqué. Les citoyens ont été, selon la même source, placés sous mandat de dépôt et les étrangers remis aux éléments de la Sûreté de daïra de Djanet en vue de leur refoulement. Par ailleurs, ajoute le communiqué, les grades-frontières d'Arrikine, dans la même wilaya, effectuant une patrouille le long du tracé frontalier, ont appréhendé le même jour vingt-quatre ressortissants nigériens, dont trois mineurs, qui se sont introduits illégalement sur le territoire national. Il ont été remis aux gendarmes du poste de police judiciaire de Djanet, précise la même source.

Deux fusils de chasse détenus illégalement saisis à Chlef

Selon un communiqué de presse parvenu à notre rédaction, hier, les gardes communaux du détachement du Douar El-Abbaïs, dans la commune de Oued Abdelkader (wilaya de Chlef), ont remis le 21 du mois en cours, à la Gendarmerie nationale locale, deux personnes demeurant à Oued-Sly appréhendées dans la localité d'El-Abbaïs, en possession de deux fusils de chasse, deux cartouches de calibre 16 et une douille de calibre 12, détenus illégalement. Le procureur de la République près le tribunal de Boukadir, tenu informé, a ordonné l'ouverture d'une enquête et la présentation à la justice des mis en cause, ajoute la même source.

Concours de la meilleure photo du midi Libre

N°1 

N°2 

Voter pour votre photo préférée envoyez un sms au 63034 : tapez

- photo 1 pour la photo numéro 1
- photo 2 pour numéro 2

* Coût du SMS 5 DA

Très Libre

